

RAPPORT DE JURY

CRPE

- Session 2024 –

Table des matières

I. Introduction.....	3
II. Statistiques générales	4
III. Les épreuves d'admissibilité	5
1. Français.....	5
2. Mathématiques.....	11
3. Application.....	19
3.1.1 Arts.....	19
3.1.2 Histoire-géographie	28
3.1.3 Sciences.....	33
4. Occitan.....	38
IV. Les épreuves d'admission	50
1. L'oral « leçon »	50
2. L'oral Entretien	53
3. L.V	57

I. Introduction

La session 2024 du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) constituait la troisième session selon les modalités fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021 dont les candidats doivent logiquement prendre connaissance.

Ces modalités s'inscrivent dans une réforme plus large de la formation et du recrutement des enseignants, contenue dans le projet de loi sur l'école de la confiance. Il s'agit de favoriser une formation et un recrutement plus professionnalisant permettant aux nouveaux enseignants de s'engager dans le métier en ayant connaissance des compétences nécessaires et des enjeux de la fonction.

Le présent rapport de jury a pour objectif de donner aux futurs candidats des éléments utiles à leur préparation. Ainsi, pour chacune des épreuves écrites et des épreuves orales, quelques éléments d'appréciation seront réunis sous la rubrique « conseils aux candidats ».

Le terme candidat est utilisé dans le présent rapport pour une facilité de lecture toutefois le constat reste, d'une année sur l'autre, d'une prédominance des candidates parmi les lauréats.

II. Statistiques générales

C.R.P.E. Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles	Candidats inscrits	Nombre de postes ou de contrats offerts	Nombre de candidats présents à la première épreuve	Nombre de candidats admissibles	Seuils d'admissibilité	Ratio admissibles/postes	Candidats admis	Seuils d'admission	Liste complémentaire
Concours de l'enseignement public									
Concours externe	2152	313	961	689	10,41	2,20	318	12,97	98
Concours externe spécial (langue régionale)	23	10	13	9	11,44	0,9	5	12,60	0
Second concours interne	251	5	59	15	12,92	3	5	14,53	2
Second concours interne spécial	2	1	1	1	10,5	1	1	11,75	0
Troisième concours	459	6	116	6	14,25	3	6	13,11	0
TOTAL PUBLIC	2887	335	1150	732			335		100
Concours de l'enseignement privé									
Concours externe	371	27	108	62	10,83	2,31	27	12,94	4
Second concours interne	88	2	24	6	12,83	3	2	13,47	0
Troisième concours	111	2	18	5	14,77	5	2	15,03	0
TOTAL PRIVE	570	31	150	73			31		4
TOTAL GENERAL	3457	366	1300	805			366		104

III. Les épreuves d'admissibilité

1. Français

A. Rappel du cadre de l'épreuve :

Le programme des épreuves écrites d'admissibilité se fonde sur le programme de français en vigueur pour le cycle 4 et sur la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019). Il est indiqué que « les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire. »

Cette troisième session de la nouvelle version des épreuves permet de dégager des points saillants dans les réussites et les difficultés des candidats, ils aideront les préparateurs des sessions à venir à ajuster leur travail.

Première partie – Etude de la langue (6 points) : à partir de questions prenant appui sur les extraits, les candidats mobilisent des connaissances en grammaire et orthographe.

Des réponses précises et rigoureuses qui rendent compte d'une bonne connaissance du système linguistique, d'une **réflexion sur les faits de langue à étudier** et d'une prise en compte correcte des consignes sont attendues.

Deuxième partie – lexique et compréhension lexicale (3 points) : à partir de questions portant sur des termes et formes tirés du texte, les candidats sont appelés à mobiliser des connaissances sur la formation des mots et le sens en contexte et à rendre compte d'une aptitude à percevoir les effets d'écriture. Les attendus sont les mêmes que pour la première partie.

Troisième partie – Réflexion et développement (11 points) : il s'agit de répondre à une question de réflexion inspirée par le texte support **de manière argumentée et étayée**. On attend des candidats qu'ils développent des **éléments de réponse fondés sur des références** à ce dernier et à d'autres domaines relevant d'une culture générale variée.

Une **note inférieure ou égale à 5/20 est éliminatoire** : c'est le cas de 31 copies pour cette session. Mieux préparés, les candidats sont de moins en moins nombreux à se situer dans cette fourchette de notes.

B. Présentation générale du sujet

Le texte sur lequel se fonde le sujet de la session 2024 est un extrait tiré du récit *Quand tu écouteras cette chanson* de Lola Lafon, publié en 2022. Interrogeant l'acte d'écriture, la position de l'auteur et le statut du texte quand il est reçu par son lecteur, il proposait aux candidats une réflexion sur l'écriture, ses pouvoirs et ses enjeux.

Les questions d'ordres linguistique et lexical ont souvent été de la même teneur que lors de la session dernière. Les exigences étaient très proches de celles de la session précédente (cf. rappel du cadre de l'épreuve *supra*).

Le sujet de réflexion, dans sa structure et ses attendus se rapprochait du précédent et ne réclamait pas une analyse préalable fouillée du texte proposé mais une réflexion développée, organisée et étayée.

C. Bilan par partie (ou question) :

Les copies peu soignées, peu lisibles, faisant état d'un manque de rigueur dans la rédaction (absence de guillemets pour les termes cités par exemple) et d'un manque de clarté dans les réponses font l'objet d'une pénalisation.

a. Partie 1 : Etude de la langue

Remarques générales

Si les performances sont en légère progression, les connaissances fondamentales en étude de la langue sont inégalement acquises. Les textes de référence (Eduscol) *La grammaire du français - Terminologie grammaticale* (2020) et *La grammaire du français du CP à la 6e* (2022) ne sont toujours pas suffisamment connus.

Le métalangage grammatical n'est pas toujours maîtrisé, conduisant à des erreurs ou à des imprécisions dans les réponses. Le jury rappelle donc qu'un apprentissage précis et rigoureux des savoirs grammaticaux reste indispensable.

Des candidats ont tendance à ne pas répondre avec rigueur à la consigne et à ajouter des éléments qui ne sont pas demandés : ces développements inutiles font courir un risque d'erreurs dans les réponses et révèlent parfois un manque de maîtrise de certaines connaissances grammaticales.

Q.1 Explication de l'emploi du présent de l'indicatif ; identification des temps et mode d'une forme verbale puis justification de leur emploi

Les valeurs des temps sont inégalement maîtrisées et environ 1/3 des copies ne mobilisent pas le bon métalangage.

Les candidats identifient avec difficulté le conditionnel présent, le confondant avec un imparfait ou un futur de l'indicatif. Certains candidats n'ont pas identifié le conditionnel comme un temps du mode indicatif cf texte de référence Eduscol *La grammaire du français – Terminologie grammaticale* (2020). La valeur hypothétique apparaît peu dans les copies.

Q.2 Identification de sujets et de leur nature

Même si cela est assez rare, des candidats commettent des erreurs d'identification du sujet. Plus fréquemment, les réponses manquent de précision quand la référence au verbe est absente. Celui-ci doit toujours être mentionné.

L'identification des natures grammaticales des sujets a trop souvent été incomplète. Le jury rappelle aux candidats qu'ils doivent préciser "pronom *démonstratif*", "pronom *personnel*", "verbe *à l'infinitif*". Des confusions entre le verbe "être" et l'auxiliaire "être" ont été relevées.

Enfin, on soulignera le choix pertinent de certains candidats d'une présentation sous la forme d'un tableau.

Q.3 Analyse des emplois de la virgule

Cette question a révélé une maîtrise des plus fragiles de l'usage de la virgule, signe d'un apprentissage insuffisant.

Q.4 Identification de fonctions et proposition d'une manipulation permettant cette identification

Les manipulations syntaxiques (extraction, encadrement, pronominalisation, déplacement, suppression etc.) pour justifier l'identification d'une fonction grammaticale ne sont pas suffisamment maîtrisées. La majorité des candidats considère que les questions sémantiques (Qui ? Quoi ? Où ?) sont des manipulations acceptables, signe d'une absence d'appropriation des textes de référence (Eduscol) *La grammaire du français - Terminologie grammaticale* (2020) et *La grammaire du français du CP à la 6e* (2022).

Q.5 Réécriture d'une phrase en transformant l'une des propositions en proposition coordonnée puis en proposition subordonnée et précision de la fonction de la proposition subordonnée

La réécriture est majoritairement réussie mais la fonction de la proposition subordonnée apparaît peu ou est souvent incorrecte.

Q.6 Explication de l'écriture de « ce pendant »

La consigne n'a pas été comprise par un grand nombre de candidats qui n'analysent pas grammaticalement les termes demandés. Les copies ont révélé des confusions entre adverbe et préposition pour la nature grammaticale de « pendant ».

b. Partie 2: lexique et compréhension lexicale

Q.1 Explication en contexte du sens des mots « apatride » et « baladent »

De nombreuses copies ont fait état d'erreurs sur le sens premier comme sur le sens en contexte d'« apatride ». La dimension figurée des termes « apatride » et « baladent » ainsi que le double sens de ce dernier, en lien avec le contexte, n'ont pas été systématiquement perçus.

Des analyses morphologiques non demandées dans la consigne ont régulièrement été proposées, conduisant les candidats à des développements inutiles, peut-être parce que les sujets des années précédentes comportaient cette consigne. La prise en compte de la consigne est donc indispensable.

Q.2 Proposition de mots de la même famille que « certitude »

Si ce point a été globalement réussi, des confusions apparaissent dans certaines copies entre famille de mots et champ lexical ou synonymie.

Q.3 Relevé de trois procédés lexicaux (comparaisons ou métaphores, champs lexicaux...) caractérisant le travail de l'écrivain puis justification du choix effectué

La terminologie des procédés n'est pas toujours assez maîtrisée et les confusions entre comparaison et métaphore sont trop nombreuses. De plus, l'analyse est parfois insuffisante : des procédés sont relevés mais ne sont pas justifiés et analysés voire sont sans lien avec le travail de l'écrivain. Une démonstration claire et complète mettant en exergue la richesse littéraire du texte était attendue.

c. Partie 3: réflexion et développement

Cette partie n'appelle pas un degré d'analyse et de réflexion aussi poussé que dans le cadre d'un raisonnement dissertatif. Néanmoins, des compétences telles que la structuration de la pensée, la finesse de la réflexion et la culture générale sont indispensables pour la réussir.

Le jury a pu apprécier un effort de structuration globale de la réflexion dans la plupart des copies. Le soin apporté à l'organisation et à la clarté du propos est plus important que ce qui

a été constaté lors des précédentes sessions. Une rapide introduction et une conclusion qui vient achever le cheminement de la pensée ont permis de valoriser certaines copies dans la mesure où les étapes étaient elles-mêmes claires et correctement articulées.

Bien qu'il discrimine toujours sensiblement les candidats, le traitement des exemples et références connaît lui aussi un progrès : ceux-ci sont souvent plus variés et plus littéraires que lors des sessions précédentes, ce qui témoigne d'une meilleure compréhension des enjeux de l'exercice. Ces exemples restent, néanmoins, souvent assez académiques. Des ouvrages et des auteurs travaillés lors d'un cursus scolaire ont été convoqués dans la plupart des cas : Anne Franck, Victor Hugo, Annie Ernaux, Gaël Faye par exemple ont été régulièrement cités. Le jury a donc apprécié des références originales et pertinentes qu'il a rencontrées et pu valoriser.

Deux écueils ont été relevés. L'exploitation de ces références, leur présentation et leur Justification-doivent être plus précises et approfondies. Le correcteur doit pouvoir comprendre explicitement en quoi elles illustrent le propos. De même, les copies qui ont proposé un catalogue d'exemples plus qu'une réflexion à laquelle ils s'articulent ont été pénalisées. Enfin, le jury rappelle que le texte proposé peut être convoqué et exploité dans le cadre de la réflexion mais qu'il ne peut pas constituer la seule référence.

D. Statistiques de l'épreuve

Les statistiques de cette session sont sensiblement identiques à celles de la précédente session. En 2024, 3457 candidats se sont inscrits (contre 3435 en 2023) et 1300 ont effectivement composé (1274 en 2023).

Les performances s'améliorent et la moyenne de l'épreuve progresse : 11,37/20 (10,96/20 en 2023).

Quasiment toute l'échelle de notes a été utilisée ; elles s'échelonnent de 0, 25/20 à 19,5/20.

Depuis que la nouvelle épreuve écrite d'admissibilité a été mise en place, le pourcentage de copies ayant obtenu une note éliminatoire recule chaque année. En 2022, pour la première session, 10% des copies avaient eu entre 0 et 5/20; 3,8% en 2023 se sont situées dans cette fourchette de notes. En 2024, elles ne sont plus que 3%, ce qui semble confirmer que la nouvelle épreuve est de mieux en mieux appréhendée.

0-5/20	6-10/20	11-14/20	15/20
31	402/539	519	213
Copies défailiantes à tous points de vue	Des copies avec des lacunes importantes en étude de la langue; réflexion souvent superficielle	Manque de précision dans les réponses ou dans les connaissances. Les références mobilisées dans le sujet de réflexion restent souvent approximatives. OU Une seule des parties est échouée.	Des connaissances solides en étude de la langue. Une réflexion pertinente et bien argumentée. Des compétences rédactionnelles satisfaisantes.

E. Conseils aux candidats :

Bien que ce soit évident pour un concours de ce type, il est indispensable que le soin apporté à la copie soit irréprochable. Une graphie négligée, des ratures, une mise en page sans rigueur ont pénalisé les candidats, parfois lourdement. Il est recommandé d'accorder une grande vigilance à cet aspect. Un candidat doit démontrer sa maîtrise de compétences qui seront à développer chez les élèves.

L'aptitude à comprendre les attendus d'une question, aptitude qui sera à enseigner par la suite à de jeunes élèves, est fondamentale. Il convient donc d'être attentif aux intitulés et aux consignes données pour identifier ce qui est demandé. Répondre de manière précise et complète est nécessaire, sans toutefois aller au-delà. Des erreurs ont été commises assez souvent lorsque les réponses s'écartaient de la consigne.

Les connaissances linguistiques doivent être précises et approfondies, aussi bien en orthographe qu'en syntaxe ou en morphologie. La *Grammaire du français, terminologie grammaticale* (2020) ainsi que *La grammaire du français du CP à la 6e* (2022) publiées sur eduscol constituent les ouvrages de référence. Les candidats doivent donc la connaître et la maîtriser d'autant mieux que l'épreuve les interroge toujours, depuis sa refonte, sur une notion qui y fait l'objet d'un traitement spécifique : conditionnel, types et forme de phrases, complément du verbe par exemple. En outre, les qualités rédactionnelles doivent être soignées: une orthographe mal maîtrisée, des incorrections grammaticales pénalisent lourdement les copies, voire amènent les correcteurs à mettre une note éliminatoire. Nous reprenons mot pour mot un extrait du rapport de la précédente session car il souligne une constante fondamentale : "S'entraîner à une vigilance sur le plan linguistique constitue donc une nécessité".

Pour la réflexion personnelle, les candidats ont à apporter une attention toute particulière sur la rigueur et la structuration du développement, la précision des idées et des arguments et la variété des références culturelles, littéraires et artistiques.

Ce type d'exercice n'appelle pas nécessairement une introduction développée en trois temps. Si un plan est annoncé, le développement doit être cohérent et explicitement articulé à celui-ci. La clarté de la structuration repose également sur une mise en page lisible et sur le recours à des paragraphes qui accompagnent le développement de la pensée.

Les arguments apportés méritent d'être précisés et toujours explicitement rattachés au sujet afin d'éviter les dérives, voire les hors-sujet, même limités à une étape du propos.

Les exemples, plus variés et de meilleure qualité que lors des précédentes sessions, doivent pouvoir rendre compte d'une culture générale correcte. Outre des références patrimoniales, un candidat doit être en mesure d'apporter des perspectives variées qui démontrent une culture littéraire et artistique, mais aussi sociologique. Les dessins animés de grandes productions ne font pas bon effet sur un jury, d'autant plus quand ils sont les références exclusives ou presque de la réflexion. Outre leur qualité et leur variété, le jury conseille aux candidats de soigner l'exploitation des références : il ne suffit pas de citer une œuvre et son auteur mais de montrer en quoi elle étaye la réflexion. De même, un seul exemple bien exploité suffit pour justifier un propos et reste préférable à un catalogue de titres qui se multiplient sans véritable explicitation.

2. Mathématiques

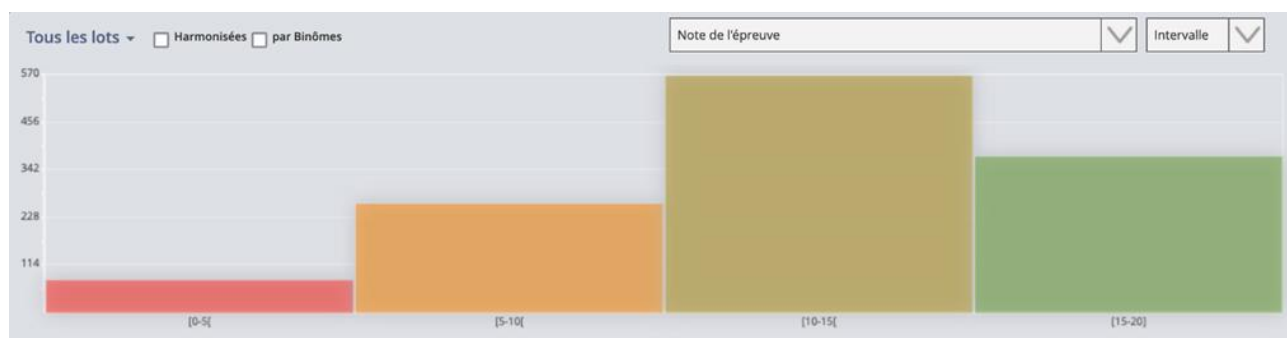
Depuis le concours 2016, la correction est dématérialisée : les copies sont numérisées avant d'être transmises sous forme numérique aux correcteurs. La pagination doit par conséquent être bien précise. L'écriture et les tracés (figures géométriques) doivent être très lisibles et l'encre choisie de couleur foncée. Une vigilance sera à porter à la présentation de la copie (utilisation de couleurs, surlignage, commentaires écrits par le candidat...) afin de ne pas risquer de rompre l'anonymat.

L'épreuve 2024 est composée de 5 exercices indépendants permettant de vérifier les connaissances mathématiques des candidats.

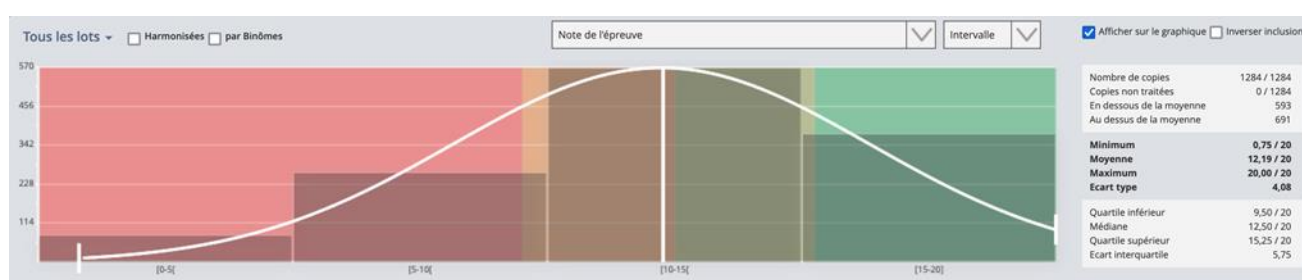
1.Éléments statistiques et analyse

1284 candidats ont passé l'épreuve de mathématiques. La moyenne générale pour l'épreuve de mathématiques, tous concours confondus, est de 12,19 sur 20.

Répartition des notes sur 20 obtenues par les candidats à la totalité de l'épreuve 2024



Statistiques de la totalité de l'épreuve



Épreuve 2024 : 5 exercices mathématiques sur 20 points

La distribution des notes est étendue : toute l'échelle de notes est représentée.

53,8 % des candidats ont une note supérieure à la moyenne de l'épreuve (12,19/20) contre 56 % des candidats en 2023 et 51 % en 2022.

	Notes 2024		Écart type 2024	Moyenne 2024	Médiane 2024	Proportion de candidats n'ayant pas traité l'exercice
	la plus basse	la plus haute				
Exercice 1 (sur 3,5)	0	3,5	0,8	2,47	2,75	14
Exercice 2 (sur 3,5)	0	3,5	0,93	1,8	1,75	34
Exercice 3 (sur 3,5)	0	3,5	0,93	2,66	3	24
Exercice 4 (sur 5,5)	0	5,5	1,13	3,64	3,75	5

Exercice 5 (sur 4)	0	4	0,98	1,69	1,5	67
TOTAL	0	20	4,08	12,19	12,5	

Le nombre de candidats qui obtiennent une note éliminatoire augmente sensiblement cette année : 79 candidats, soit 6,2 %, ont eu une note éliminatoire (inférieure ou égale à 5/20) contre 4,3 % lors de la précédente session. Ils étaient 7,6 % pour la session 2022, 3 % pour la session 2021 et 4,8 % pour la session 2020.

Bonus : 47,4 % des candidats ont bénéficié du bonus soin et clarté.

Malus : 4,5% des candidats ont un malus pour des erreurs ou absences d'unités fréquentes et 14,8 % pour notation et vocabulaire de base mal maîtrisés.

2. Analyse du sujet

Le sujet convoque des notions mathématiques variées portant notamment sur les grandeurs et mesures, la géométrie, la gestion de données et probabilités, l'algorithmique et programmation, la résolution de problèmes. Il permet ainsi de repérer des compétences mathématiques des candidats avec notamment « raisonner » fortement sollicitée.

EXERCICE 1 : 3,5 points



☒ Afficher sur le graphique	☐ Inverser inclusion
Nombre de copies	1270 / 1284
Copies non traitées	14 / 1284
En dessous de la moyenne	500
Au dessus de la moyenne	770
Minimum	0,00 / 3,5
Moyenne	2,47 / 3,5
Maximum	3,50 / 3,5
Ecart type	0,80
Quartile inférieur	2,00 / 3,5
Médiane	2,75 / 3,5
Quartile supérieur	3,25 / 3,5
Ecart interquartile	1,25

L'exercice 1 a été proposé dans le contexte de construction d'un pluviomètre en classe de CM1. Une illustration permet au candidat de voir le dispositif (bouteille coupée) et ses dimensions.

Le candidat doit apparier deux pluviomètres de formes différentes à deux graphiques (parmi 3) qui illustrent l'évolution de la hauteur d'eau dans le pluviomètre en fonction du volume des précipitations.

Dans une deuxième partie, un tableau présente le relevé mensuel des précipitations dans la ville de Rennes (de septembre à juin). Un deuxième document présente différentes données en lien avec les relevés effectués dans un pluviomètre situé dans la ville de Lyon (moyenne, médiane, hauteur minimale, hauteur maximale).

14 candidats (sur 1284) n'ont pas traité cet exercice. L'exercice a été relativement bien réussi dans l'ensemble puisque la moyenne est de 2,47 sur 3,5.

La question A1 : note moyenne de 0,35/0,5.

La question A2 : note moyenne de 0,43/0,75.

La question A3 : note moyenne de 0,34/0,5.

La question B1 : note moyenne de 0,71/0,75

La question B2 : note moyenne de 0,4/0,5

La question B3 : note moyenne de 0,38/0,5

Les erreurs qui ont été le plus souvent commises dans cet exercice sont les suivantes :

- Le calcul du volume du pluviomètre. Il devait se réaliser en multipliant l'aire du disque par la hauteur. Les candidats qui se sont trompés ont confondu rayon et diamètre dans le calcul de l'aire.
- L'expression de la valeur arrondie au cl a posé des difficultés à certains candidats car ils maîtrisaient mal les conversions (confusion cm³ et cl).
- La confusion entre médiane et moyenne.

Remarques :

Le calcul de la moyenne des précipitations sur 10 mois a été massivement réussi.

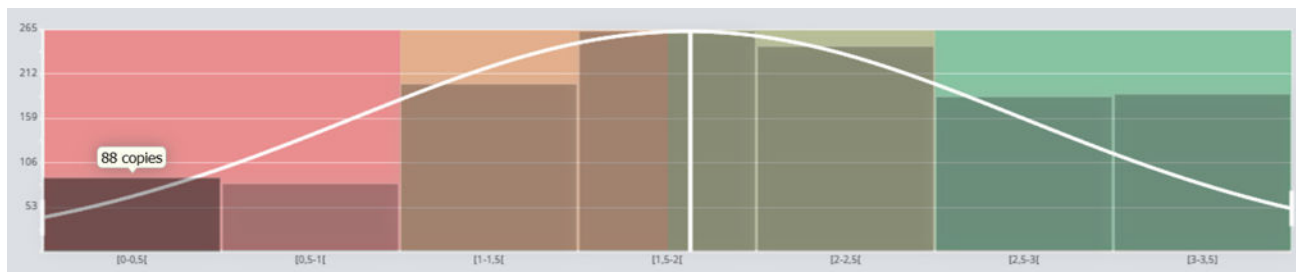
Conseils pour les candidats :

Revoir les correspondances entre les unités de contenance et de volume (L, m³).

Connaître les formules des aires et périmètres pour les solides géométriques usuels.

EXERCICE 2 : 3,5 points

Cet exercice était composé de cinq affirmations. Il fallait dire si elles étaient vraies ou fausses, en justifiant mathématiquement ce choix.



Nombre de copies	1250 / 1284
Copies non traitées	34 / 1284
En dessous de la moyenne	632
Au dessus de la moyenne	618
Minimum	0,00 / 3,5
Moyenne	1,80 / 3,5
Maximum	3,50 / 3,5
Ecart type	0,93
Quartile inférieur	1,00 / 3,5
Médiane	1,75 / 3,5
Quartile supérieur	2,50 / 3,5
Ecart interquartile	1,50

Affirmation 1 :

« Le nombre 0,28 est un nombre rationnel. »

Cette question est notée sur 0,5 point.

Elle a été globalement réussie.

L'erreur la plus fréquente venait d'une mauvaise connaissance de la définition d'un nombre rationnel (un nombre qui peut s'exprimer comme le quotient de deux nombres entiers relatifs) et/ou d'un nombre décimal (un nombre pouvant s'écrire sous la forme d'une fraction dont le dénominateur est une puissance de 10).

Certains candidats ont également utilisé l'inclusion : $D \subset Q$.

Nombre de copies	1108 / 1284
Copies non traitées	176 / 1284
En dessous de la moyenne	451
Au dessus de la moyenne	657
Minimum	0,00 / 0,5
Moyenne	0,30 / 0,5
Maximum	0,50 / 0,5
Ecart type	0,24
Quartile inférieur	0,00 / 0,5
Médiane	0,50 / 0,5
Quartile supérieur	0,50 / 0,5
Ecart interquartile	0,50

Affirmation 2 :

« Le quotient de a par b est strictement inférieur au nombre a. »

Cette question est notée sur 0,5 point.

Elle a été moins bien réussie que la première. Les candidats se sont lancés dans de longues explications, alors qu'il suffit de donner un contre-exemple pour infirmer une conjecture.

Nombre de copies	1106 / 1284
Copies non traitées	178 / 1284
En dessous de la moyenne	559
Au dessus de la moyenne	547
Minimum	0,00 / 0,5
Moyenne	0,25 / 0,5
Maximum	0,50 / 0,5
Ecart type	0,25
Quartile inférieur	0,00 / 0,5
Médiane	0,00 / 0,5
Quartile supérieur	0,50 / 0,5
Ecart interquartile	0,50

Affirmation 3 :

« Le produit de deux entiers naturels impairs est un entier naturel impair. »

Cette question est notée sur 1 point. Pour les réponses fausses ou incomplètes, l'expression littérale du nombre impair $(2n+1)$ a été valorisé de 0,25 point, tout comme l'engagement dans le développement/réduction d'une expression littérale.

Cette question a été la plus échouée de cet exercice.

En effet, des candidats ont proposé un ou deux exemples pour montrer que cette affirmation était vraie. Or, cela ne suffit pas !

Pour montrer qu'une affirmation est vraie, il faut utiliser des propriétés et/ou utiliser le calcul littéral.

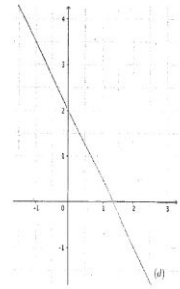
En outre, certains d'entre eux ont tout de même tenté de se lancer dans une démarche algébrique, mais n'ont pas su utiliser l'expression littérale d'un nombre impair (à savoir $2n+1$ avec $n \in \mathbb{N}$), ou en ont proposé d'autres qui n'étaient pas correctes (comme $n+1$ ou $n+3$ avec $n \in \mathbb{N}$).

Au niveau de la rigueur de la rédaction, nous avons également constaté que de nombreux candidats ne précisaient pas à quel ensemble de nombres appartenait n dans leurs expressions littérales.

Nombre de copies	1096 / 1284
Copies non traitées	188 / 1284
En dessous de la moyenne	620
Au dessus de la moyenne	476
Minimum	0,00 / 1
Moyenne	0,24 / 1
Maximum	1,00 / 1
Ecart type	0,34
Quartile inférieur	0,00 / 1
Médiane	0,00 / 1
Quartile supérieur	0,50 / 1
Ecart interquartile	0,50

Affirmation 4 :

Dans le repère ci-contre, la droite (d) est la représentation graphique d'une fonction affine f . La droite (d) passe par les points de coordonnées $(1; 0,5)$ et $(0; 2)$.

**Affirmation 4 :**

Pour tout nombre réel x , $f(x) = 2x - 1,5$

Cette question est notée sur 0,5 point.

Cette question a été bien traitée dans l'ensemble. Certains candidats ont déterminé la véritable expression de la fonction à partir du graphique $f(x) = -1,5x + 2$, d'autres ont préféré montrer qu'avec l'expression donnée, $f(0) = -1,5 \neq 2$.

Nombre de copies	1061 / 1284
Copies non traitées	223 / 1284
En dessous de la moyenne	314
Au dessus de la moyenne	747
Minimum	0,00 / 0,5
Moyenne	0,35 / 0,5
Maximum	0,50 / 0,5
Ecart type	0,23
Quartile inférieur	0,00 / 0,5
Médiane	0,50 / 0,5
Quartile supérieur	0,50 / 0,5
Ecart interquartile	0,50

Affirmation 5 :

La figure ci-contre n'est pas en vraie grandeur.

On a tracé deux cercles de centre A :

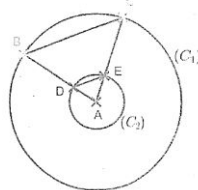
- le cercle (C_1) de rayon 7,8 cm

- le cercle (C_2) de rayon 2,4 cm.

Le segment $[DE]$ mesure 2,9 cm.

A, D et B sont alignés.

A, E et C sont alignés.

**Affirmation 5 :**

La longueur BC arrondie au millimètre est égale à 9,4 cm.

Cette question est notée sur 1 point (0,5 point pour la référence aux triangles semblables, Thalès ou agrandissement/réduction et 0,5 point pour le calcul).

Cette question a été bien réussie dans l'ensemble, avec une bonne connaissance de l'utilisation du théorème de Thalès pour le calcul des longueurs.

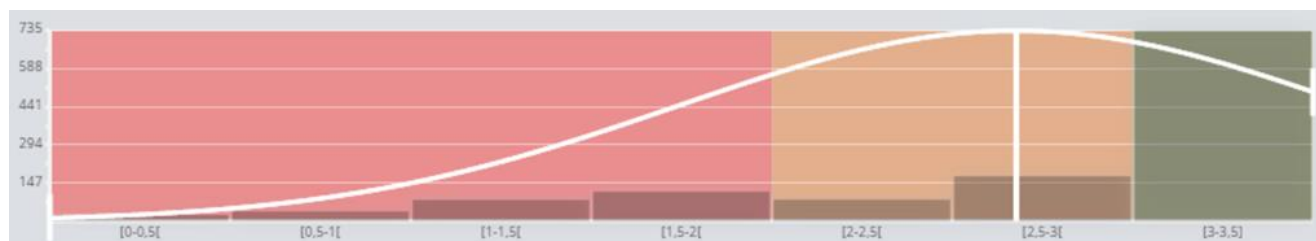
En revanche, la démonstration du parallélisme des droites (DE) et (BD) n'a pas toujours été faite avec rigueur, mais la simple « référence » à l'une des propriétés utilisables suffisait à obtenir les points.

Nombre de copies	1184 / 1284
Copies non traitées	100 / 1284
En dessous de la moyenne	267
Au dessus de la moyenne	917
Minimum	0,00 / 1
Moyenne	0,85 / 1
Maximum	1,00 / 1
Ecart type	0,31
Quartile inférieur	1,00 / 1
Médiane	1,00 / 1
Quartile supérieur	1,00 / 1
Ecart interquartile	0,00

En conclusion, les conseils que nous donnerons aux candidats pour ce genre d'exercices sont les suivants :

- Il faut savoir que, pour justifier qu'une affirmation est fausse, il suffit de trouver un contre-exemple.
- En revanche, pour montrer qu'une affirmation est vraie, un exemple ne suffit pas, il faut utiliser des propriétés et/ou se lancer dans des démonstrations algébriques (utilisation du calcul littéral).
- Il faut bien maîtriser les concepts mathématiques (propriétés, théorèmes, ensembles de nombres...).
- Il faut également être attentif à la rigueur dans la rédaction mathématique.

EXERCICE 3 : 3,5 points



Nombre de copies	1260 / 1284
Copies non traitées	24 / 1284
En dessous de la moyenne	501
Au dessus de la moyenne	759
Minimum	0,00 / 3,5
Moyenne	2,66 / 3,5
Maximum	3,50 / 3,5
Ecart type	0,93
Quartile inférieur	2,00 / 3,5
Médiane	3,00 / 3,5
Quartile supérieur	3,50 / 3,5
Ecart interquartile	1,50

L'exercice 3 a été proposé dans le contexte d'une expérience aléatoire portant sur le lancer de deux dés cubiques numérotés de 1 à 6.

La partie A portait sur la construction d'un agrandissement de coefficient 2 d'un patron d'un des deux dés.

La partie B portait sur l'étude d'une expérience aléatoire consistant à lancer deux dés et à additionner les nombres obtenus sur les faces supérieures : donner l'ensemble des résultats possibles de l'expérience, déterminer la probabilité d'un événement.

Enfin, dans la partie C, les candidats devaient proposer un exemple d'événement dans le cadre d'une variante de l'expérience précédente : lancer deux dés et déterminer l'écart entre les deux nombres obtenus sur les faces supérieures.

L'exercice 3 a été l'exercice le mieux réussi par les candidats avec une moyenne de 2,66/3,5.

Partie A : note moyenne de 0,86/1.

Partie B : note moyenne de 1,21/1,5

Partie C : note moyenne de 0,76/1

Les erreurs les plus fréquemment relevées ont été les suivantes :

- Manque de rigueur dans la rédaction des réponses.
- Confusion entre les concepts d'événement, de résultat et d'issue possible.
- Erreurs dans la construction des tableaux à double entrée ou des arbres de probabilités.
- Certains candidats ont omis de lister tous les résultats possibles ou ont mal interprété les exigences de l'énoncé, aboutissant à des réponses inexactes.

Par exemple, en répondant à la question B1, ils ont créé un tableau à double entrée mais n'ont pas clairement identifié les 11 résultats possibles.

De même, aux questions B.2 et B.3.b, certaines réponses ont été données sous forme de couples de résultats plutôt que de sommes, ce qui a conduit à une interprétation erronée des probabilités.

Mauvaise maîtrise de la notion de probabilité : à la question B.2, au lieu de donner la probabilité sous la forme d'une fraction, certains candidats ont recours à la formulation « 3 chances sur 36 ».

Conseils pour les candidats :

- Faites preuve de rigueur dans la rédaction de vos réponses et dans la compréhension des concepts fondamentaux des probabilités.
- Utilisez des outils visuels tels que des tableaux à double entrée pour organiser vos calculs et éviter les erreurs de comptage.

3. Application

3.1.1 Arts

A. Rappel du cadre de l'épreuve :

A.1 Composante éducation musicale

• Présentation générale du sujet

Les candidats sont invités à proposer une fiche de préparation en vue d'une séance relative au domaine de l'éducation musicale au cycle 3, en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire.

La séance proposée doit s'appuyer sur les points de programme suivants :

- Écouter, comparer et commenter
- Explorer, imaginer et créer

Quatre documents constituent le dossier documentaire :

Le premier document présente une ressource qui sera mobilisée dans la composition et/ou le déroulé de la séance. Cette ressource concerne une œuvre appartenant au corpus d'œuvres de référence disponible sur le site eduscol.education.fr, rubrique devenirenseignant.gouv.fr. Les documents n°2 et n°3 constituent un point d'appui pour la réflexion des candidats. Le quatrième document propose un rappel du programme.

Document n° 1 : Hindi Zahra, *Beautiful Tango*. Vignette d'une captation de la chaîne Arte. Concert du 8 septembre 2017, Paris.

Document n° 2 : *Illustrations pour des percussions corporelles*. Source : blog d'une enseignante <http://www.livredesapienta.fr/2021/05/rituel-de-musique-memorisation.html>

Document n° 3 : *L'écoute : exemples de mise en œuvre*. Ressources pour les enseignements artistiques aux cycles 2 et 3, site eduscol.education.fr (extrait).

Document n° 4 : Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) – Éducation musicale. BOENJS n°31 du 30 juillet 2020 (extrait)

A.2 Composante arts plastiques

• Présentation générale du sujet

Les candidats sont invités à proposer une fiche de préparation en vue d'une séance relative au domaine des productions plastiques et visuelles pour une classe de cycle 1, en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire.

La séance proposée doit s'appuyer sur le point de programme suivant :

- les productions plastiques et visuelles

Le dossier documentaire comporte quatre documents :

Le premier document présente deux ressources iconographiques qui seront mobilisées, pour tout ou partie, dans la composition et/ou le déroulé de la séance.

Ces ressources concernent des œuvres appartenant au corpus d'œuvres de référence disponible sur le site eduscol.education.fr, rubrique devenirenseignant.gouv.fr.

Les documents n°2 et n°3 constituent un point d'appui pour la réflexion des candidats. Le quatrième document propose un rappel du programme.

Document n° 1 : Ressources iconographiques

Document n° 2 : Échanges – Spécial Arts, *Revue de l'association nationale des conseillers pédagogiques*, septembre-octobre 1998.

Document n° 3 : REYT Claude, *Les arts plastiques à l'école*, Armand Colin, 1998 (extrait).

Document n° 4 : Rappel du programme d'enseignement de l'école maternelle – Productions plastiques et visuelles. BOENJS n° 25 du 24 juin 2021 (extraits).

B. Statistiques de l'épreuve

L'épreuve « Arts » se subdivise en deux composantes choisies parmi les domaines suivants : arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts.

Pour la session 2024, la première composante s'inscrivait en éducation musicale, la deuxième composante en arts plastiques. Les candidats doivent traiter les deux composantes.

Les données statistiques générales à l'épreuve sont présentées ainsi que les données particulières à chacune des composantes : éducation musicale et arts plastiques.



Sur 1287 candidats au total, 271 candidats ont choisi l'épreuve d'application relative au domaine des arts, soit **21,1%** des candidats, marquant une légère progression par rapport aux sessions 2023 et 2022 (20,8%).

Cette épreuve est celle qui est la moins choisie après celles relatives aux sciences-physique-technologie (**42,9 %** des candidats), puis à l'histoire-géographie-enseignement moral et civique (**36,1 %** des candidats).

L'échelonnement des notes est ample allant de 1 (1 copie) à 20 (1 copie). La moyenne obtenue à l'épreuve est de **10,98** pour une médiane qui s'élève **11,5**. Il est à noter que **55% des copies obtiennent une note supérieure ou égale à la moyenne**.

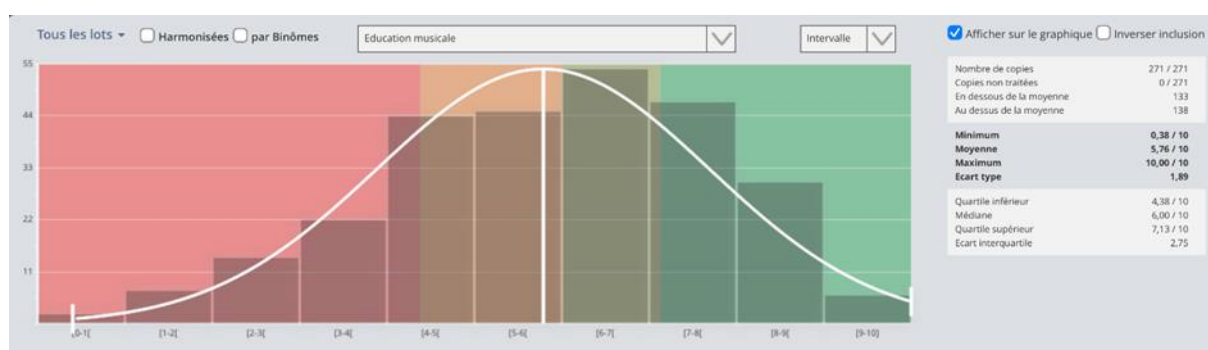
7,4% environ des candidats ont une note éliminatoire, inférieure ou égale à 5. Ces copies ne présentent pas le minimum exigible sur le plan de l'expression (syntaxe et orthographe) ou sur les connaissances didactiques attendues.

28,8% des candidats ont une note supérieure à 5 et inférieure à 10,

51,7% des candidats ont une note comprise entre 10 et 15,

Près de 12,1 % des candidats ont une note supérieure à 15.

B.1 Composante éducation musicale



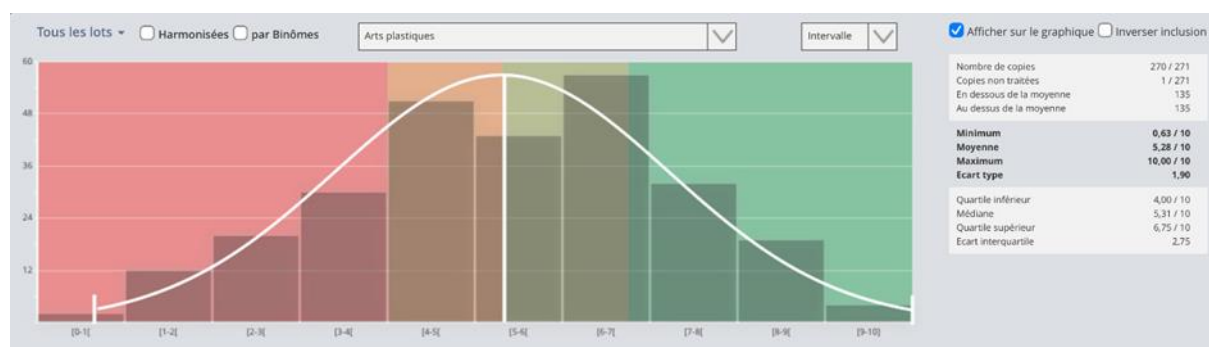
Moyenne générale obtenue : 5,76/10

Les notes s'échelonnent de 0,38 à 10.

138 notes se situent au-dessus de la moyenne.

Même si la différence est faible (moins de 5 dixièmes d'écart de moyenne), cette épreuve est mieux réussie que celle d'arts plastiques.

B.2 Composante arts plastiques



Moyenne générale obtenue : 5,28/10

Les notes s'échelonnent de 0,63 à 10.

135 notes sont supérieures ou égales à la moyenne.

C. Conseils aux candidats :

La connaissance et la maîtrise du programme à minima

(<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/programmes-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles-1160>) constituent un préalable à la passation de l'épreuve d'Arts.

Même si ce rappel peut sembler superflu pour la majorité des candidats, certaines copies témoignent d'une carence importante à ce niveau. C'est cette connaissance qui doit permettre, selon le type d'exercice imposé, une meilleure prise en compte des spécificités du sujet pour répondre pleinement aux attentes inhérentes.

Le temps de l'épreuve permet de se projeter pleinement dans la matérialité du sujet. Il s'agit de lier finement la nature de l'exercice imposé (fiche de préparation en vue d'une séance relative aux domaines de l'éducation musicale et des arts plastiques (cycle 3 et cycle 1) avec proposition argumentée et choix justifiés) avec la préparation décrite plus haut, ce qui évitera toute production hors-sol. Cela pourra passer par la construction d'une introduction laissant apparaître une problématique claire, un développement et une conclusion qui offrira des éléments d'ouverture. En aucun cas l'énumération brute des documents proposés n'aura d'utilité si elle ne donne pas à lire une quelconque analyse utile à la construction de séance.

De même, la réalisation d'une séance-type qui fonctionnerait hypothétiquement pour tout type de situation, en calquant un modèle déployable, ne correspondra pas aux attentes.

La clarté de l'expression, tant sur la forme que sur le fond, constitue une compétence importante pour un professeur des écoles. Dans la plupart des copies, la maîtrise de la langue est correcte. Toutefois, certaines d'entre elles présentent des incorrections syntaxiques et orthographiques qui interrogent la capacité à enseigner. Quelques candidats utilisent un langage trop familier qui nuit à la qualité de leur composition. Parfois la rédaction ressemble à la transcription directe d'un discours oral.

Composante Education musicale - Cycle 3

Capacité à identifier les enjeux, les leviers, voire les freins éventuels des actions envisagées pour la séance

La plupart des candidats a bien identifié les enjeux liés au sujet. Les deux domaines de compétences à travailler - perception et production - ont été repérés. Pour les bonnes copies, ils ont été énoncés dès l'introduction avec des axes de travail clairs : l'écoute sous un angle rythmique a été reliée à la production, fondée sur les percussions corporelles.

Cependant, dans certaines copies, l'objectif de la séance n'est pas toujours identifié et annoncé. Des candidats se contentent de décrire le corpus sans réellement le problématiser. Il est donc important de prendre le temps d'analyser finement les documents et l'œuvre au programme.

Les obstacles et freins n'ont pas été suffisamment anticipés. Trop peu de copies prennent en compte les difficultés des élèves et envisagent une différenciation pédagogique. L'étayage de l'enseignant pourra ainsi être plus développé.

Habileté à organiser, de façon réaliste, la séance proposée

La durée des séances proposées est conforme aux attentes des programmes. Ces séances ont généralement été bien articulées en plusieurs phases équilibrées. Cependant des copies ne tiennent pas compte de l'aspect chronophage de certaines activités, notamment le temps collectif de percussions corporelles. Aussi, quelques propositions manquent de réalisme. Elles ne sont pas opérationnelles et ne permettent pas toujours d'atteindre les objectifs annoncés.

Dans la plupart des copies, la séance a été bien intégrée au cœur d'une séquence pédagogique. Attention cependant, certains candidats ont fait figurer en prérequis des notions particulièrement attendues lors du traitement du sujet. Une partie de l'analyse a donc été éludée.

Une attention particulière devra être portée aux consignes et aux phases de questionnements afin de gagner en clarté lors de la phase d'institutionnalisation. La trace écrite est parfois évoquée de manière superficielle. Il était attendu de préciser sa forme et son contenu en lien avec les objectifs annoncés.

La question de l'évaluation sous ses différentes formes (sommativité, diagnostique, formative) a été peu abordée.

Si la proposition d'œuvres personnelles est intéressante, il est néanmoins essentiel de relier ces œuvres au corpus et à la problématique exposée.

Connaissances didactiques et pédagogiques

Les termes "compétences" et "objectifs" ne sont pas toujours clairement différenciés par les candidats.

Les copies sont très hétérogènes. L'œuvre *Beautiful Tango* devait faire l'objet d'une analyse précise dans la séance proposée et ne pas être considérée comme un prérequis.

Certains candidats témoignent d'une bonne connaissance de cette œuvre donnant lieu à des propositions pertinentes quand d'autres candidats l'ont seulement citée sans connaissance particulière. Les premiers ont pu proposer une pratique appropriée autour d'un objet d'apprentissage, par exemple l'ostinato. Cette notion semble d'ailleurs assez bien maîtrisée par les candidats. De plus, ces très bonnes copies ont mis en valeur l'aller-retour entre perception et production, entre la réflexion et la pratique.

Le vocabulaire spécifique gagnera à être approfondi. En effet, de nombreuses confusions apparaissent entre les notions de tempo / rythme / pulsation dont la définition était pourtant attendue.

Capacité à ouvrir à d'autres domaines disciplinaires ou champs artistiques

Les bonnes copies ont proposé des liens avec d'autres domaines ou champs artistiques tels que la danse, la littérature, l'anglais, le français... Cela a été apprécié par les correcteurs. Ces liens devaient cependant être bien reliés au corpus proposé et rester au service de la problématique en jeu et non plaqués de manière artificielle sur le sujet.

Expression de l'intérêt, de la curiosité et de la sensibilité du candidat au champ artistique

D'une façon générale, les candidats ont présenté un intérêt pour l'éducation musicale, même si la discipline est parfois abordée avec "timidité". Les propositions d'œuvres

complémentaires, pour la plupart issues de la liste de référence, ont été appréciées lorsqu'elles étaient bien reliées aux objectifs visés. Le jury a particulièrement valorisé les candidats témoignant d'une culture personnelle et d'une réelle sensibilité artistique.

Composante Arts plastiques - Cycle 1

Capacité à identifier les enjeux, les leviers voire les freins éventuels des actions envisagées pour la séance

Le plus souvent, les propositions de séances sont réalistes et organisées. Il est accordé au temps de production plastique une importance variable, mais ce temps est présent. On peut toutefois regretter qu'il ne soit pas évoqué de façon plus précise. Décrire plus concrètement les modalités du temps d'effectuation (ce que les élèves fabriquent de leurs mains) permettrait de mieux comprendre les objectifs pédagogiques de la séance.

Si globalement les situations proposées par les candidats sont adaptées, la production en volume, clairement induite par le sujet, n'a pas toujours été effective. De nombreux candidats ne font pas la différence entre volume et relief. En place d'une véritable pratique de construction en trois dimensions, il a été souvent envisagé une pratique de collage de matériaux variés sur une surface plane. C'est une erreur d'appréciation préjudiciable, significative d'une connaissance superficielle du champ disciplinaire.

Une lecture plus attentive des documents proposés demeure indispensable à l'élaboration d'un questionnement opérant. Lorsque les enjeux ne sont pas identifiés, les candidats peinent à concevoir une séance riche, stimulante, qui mette en mouvement de véritables questions.

Des propositions pédagogiques se cantonnent souvent à une production "à la manière de", même si celle-ci se cache sous différentes formes : "*Un génie à votre manière*", "*Les camarades du génie de la forêt*", ce type de proposition pédagogique est peu opérante, ne permettant pas à l'élève d'éprouver, par la pratique, ce qui relève de la création, bridant ses capacités à imaginer. La mise en relation avec les œuvres d'art intervient généralement en aval du temps d'expérimentation, afin de ne pas ériger de modèle à suivre, cela pouvant induire des réponses convergentes de la part des élèves.

Les candidats se sont peu emparés du fort potentiel créatif de ce qui relève de "la pensée magique". Pour des enfants de cycle 1, cet aspect, fortement présent dans *la tête de génie de la montagne Yamabiko*, constituait un levier pertinent.

Les propositions pédagogiques originales, s'écartant des situations "convenues" et répandues, ont été appréciées, elles révèlent la sensibilité du candidat pour le domaine de la création artistique.

Habileté à organiser, de façon réaliste, la séance proposée.

Dans la plupart des copies, les différentes phases de la séance ont été identifiées. Les enjeux et les spécificités du cycle 1 ont été relevés en fonction du type de production demandé. En effet, les candidats ont su interroger le niveau de classe engagé (PS, MS et GS), le temps imparti à la séance, la place de celle-ci dans la séquence, la question et la démarche de création, les outils et matériaux proposés aux élèves.

Néanmoins, il a été déploré que certains candidats proposent une fiche de préparation sans analyser les œuvres proposées dans le corpus (doc 1), sans problématiser et sans prendre en compte le cycle concerné. Les séances se voient donc trop complexes et floues avec des consignes non adaptées.

A noter également, un manque d'anticipation des difficultés pouvant être rencontrées par les élèves de cycle 1 : l'assemblage par collage ou nouage par exemple.

De même, les objectifs et les enjeux de la séance ne sont pas toujours annoncés : le travail en volume, la pertinence des choix des supports et des matériaux, les outils mis en œuvre, les modalités de mise au travail...

Il est aussi relevé un manque d'étayage auprès des élèves ou s'il est fait, celui reste flou et non approfondi. Trop peu de candidats proposent des remédiations et/ou une différenciation pédagogique permettant d'accompagner les élèves les plus fragiles.

Il a été apprécié que les candidats fassent porter l'attention sur la posture de l'enseignant, sa place dans la classe, son rôle auprès des élèves tout au long de la séance (possibilité pour les élèves de verbaliser, importance de l'explicitation et de l'accompagnement tout au long de la séance), tout comme le rôle de l'ATSEM lors d'ateliers.

Les candidats ont souvent envisagé la mise en valeur des productions des élèves par l'organisation d'expositions au sein de la classe notamment.

Certains candidats ont proposé une fiche de préparation sous forme de tableau. Elle a été particulièrement appréciée, dès lors qu'elle soulignait la justification des choix et l'argumentation des propositions.

Connaissances didactiques et pédagogiques

Le programme et les compétences associées sont souvent connus mais leur déclinaison didactique et pédagogique est globalement fragile, sauf pour certains candidats qui, de fait, voient leur note majorée. Dans l'ensemble, les enjeux pédagogiques sont compris. Les liens avec les programmes sont souvent pertinents. Dans la plupart des copies, il y a des va-et-vient entre les textes officiels et la proposition. Les documents proposés sont bien analysés,

tout comme les différents éléments de l'enseignement des arts plastiques, et les termes afférents sont connus. Les candidats se sont saisis du corpus d'œuvres proposé.

Parfois, il a été relevé une méconnaissance de la didactique des arts plastiques. Nous encourageons les candidats à se former aux rudiments de celle-ci (lecture d'ouvrages, observation de séances, etc.). Le vocabulaire spécifique (matériaux, matériel, outils, support, médium, geste, etc.) n'est parfois pas maîtrisé.

Les copies reprenant le contenu des documents proposés sans reformulation particulière et sans apport argumenté ne démontrent pas une compréhension des enjeux sous-jacents et l'intérêt de la mise en perspective des éléments du dossier.

Le recours à des références trop convenues, comme celle du Land Art, révèle des connaissances superficielles.

Rappelons enfin que l'enseignement des arts plastiques ménage des situations d'exploration ouvertes, pour permettre aux élèves de découvrir des gestes, matériaux, opérations plastiques et d'en comprendre la portée par le biais de temps d'échange (verbalisation) concernant leurs effets.

Capacité à ouvrir à d'autres domaines disciplinaires ou champs artistiques :

Les ouvertures envisagées portent essentiellement sur le développement du langage. Les autres champs disciplinaires ont été peu envisagés (langues vivantes, danse, concert de musique vivante, exposition et ouverture vers les sciences).

Le recours à un album de littérature enfantine ou à une chanson n'a pas toujours donné lieu à une ouverture pertinente en lien avec le questionnement de la séance.

Expression de l'intérêt, de la curiosité et de la sensibilité du candidat au champ artistique

Certains candidats manquent globalement de culture artistique et l'intérêt pour l'art ne transparait pas assez dans les copies, leurs connaissances restant souvent limitées à la liste des œuvres au programme.

Les rencontres avec des artistes et les sorties culturelles gagneraient à être davantage envisagées, permettant d'inscrire la proposition dans le PEAC.

3.1.2 Histoire-géographie

Pour la présente session 2024, 464 candidats ont choisi l'épreuve écrite d'application histoire-géographie, enseignement moral et civique. Le nombre de candidats est stable au regard de l'année précédente.

Rappel du cadre de l'épreuve

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixe le cadre des épreuves du CRPE, tout particulièrement celle d'application d'histoire-géographie-enseignement moral et civique :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-concours-externe-du-troisieme-concours-et-du-second-concours-interne-de-recrutement>

L'épreuve d'application en histoire, géographie et EMC dure trois heures. Elle prend appui sur les programmes en vigueur des cycles 3 et 4. Le sujet se compose de deux composantes parmi les trois enseignements. Un dossier riche de travaux issus de la recherche et de documents pédagogiques, est mis à la disposition du candidat. Ce dernier est invité à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner, puis à l'appliquer à la construction et à l'analyse de démarches d'apprentissage.

B. Présentation générale du sujet

Le sujet proposé cette année dans lequel la composante histoire compte pour 14 points et celle d'enseignement Moral et Civique pour 6 points, s'est révélé très riche. Il ne contenait pas de difficultés majeures : il permettait aux candidats de faire preuve d'esprit critique et de montrer leurs facultés de synthèse. La seconde partie qui était en prolongement de la première, offrait la possibilité de proposer un projet interdisciplinaire ou pluridisciplinaire large et varié. Les documents proposés tant en histoire qu'en enseignement moral et civique permettaient la proposition de séances riches et variées en lien avec la diversité des publics d'élèves. Ce qu'ont largement démontré les meilleures copies.

La partie histoire, qui porte sur le thème « La France, des guerres mondiales à l'UE », prend appui sur la littérature de jeunesse en centrant le regard de l'élève sur le parcours de vie de Simone Veil. Celle d'enseignement moral et civique concernant l'égalité entre les filles et les garçons.

Le sujet est toutefois apparu suffisamment discriminant, particulièrement dans le choix des documents à exploiter. En effet les séances proposées ont permis de mesurer si les candidats étaient capables d'avoir un regard critique sur les documents du corpus et s'ils étaient en mesure de choisir les plus pertinents pour proposer des séances réalistes.

C. Bilan par questions :

C.1 Composante Histoire sur 14 points

a. Question 1

De façon générale, les candidats perçoivent les notions à construire. Mais, trop souvent, des connaissances scientifiques précises manquent, ici Simone Veil. Les documents offraient la possibilité d'aborder son statut de déportée, puis rescapée du camp d'Auschwitz, et son action comme femme politique dans le cadre de la construction européenne. Il était possible de mettre en avant d'autres aspects de sa vie politique comme par exemple son action dans les différents gouvernements français et tout particulièrement les lois votées comme celle pour l'IVG. Avec Simone Veil, le candidat disposait d'un « personnage historique » qui lui permet d'incarner l'Histoire auprès des élèves, et donc de donner du sens à son apprentissage. Il pouvait aussi mettre en avant l'importance de la mixité en rendant visible le rôle des femmes dans l'Histoire. Enfin sa « panthéonisation » témoigne des enjeux mémoriels que soulève le recours à certains « personnages historiques ».

b. Question 2

Le candidat est invité à proposer une séquence d'enseignement sur le repère « Deux guerres mondiales au XXème siècle » en s'appuyant sur le personnage de Simone Veil. L'évocation du lien entre la Seconde Guerre mondiale et « la construction européenne » a été appréciée.

Ceux qui réussissent le mieux ont construit une séquence cohérente avec des titres de séance explicites, des objectifs clairs, des compétences, des connaissances et une évaluation. A été appréciée la pertinence du choix des documents en fonction des objectifs retenus. De même certains candidats ont été capables de s'appuyer sur un ou des documents hors corpus, pertinents et adaptés à l'âge des élèves, tout en témoignant d'une maîtrise scientifique du sujet. Les compétences qui pouvaient être travaillées pendant la séquence sont notamment : analyser un document, extraire des informations d'un document, produire une trace écrite, produire un récit historique, savoir identifier des sources.

c. Question 3

Il était attendu du candidat qu'il choisisse un ou deux documents en lien avec la séquence proposée dans la réponse à la question précédente, pour mettre en œuvre une séance. Bien souvent le choix est peu explicité. Ou bien il est proposé sans un réel esprit critique. Cette approche pluridisciplinaire ou interdisciplinaire, avec notamment l'appui de la littérature de jeunesse, a également mis en exergue le manque de connaissances didactiques de certains candidats. Enfin, dans certaines copies, les documents proposés ont peu ou pas servi d'appui aux travaux envisagés des élèves.

Il était alors possible d'expliquer l'usage de la bande dessinée dans l'enseignement de l'histoire en mettant par exemple en avant qu'elle constitue un support pour susciter l'intérêt des élèves et pour voir une réalité historique, tout en facilitant la compréhension et l'appropriation des savoirs. Elle est également un levier pour construire des projets pédagogiques pluridisciplinaires (littérature, histoire-géographie, EMC, arts). La trace écrite proposée par le candidat pouvait de ce fait prendre des formes diverses, comme par exemple un texte, une carte mentale, un tableau, etc. Les meilleures copies ont été celles dans lesquelles elle était réaliste et adaptée à l'âge des élèves.

C.2 Composante Enseignement moral et civique sur 6 points

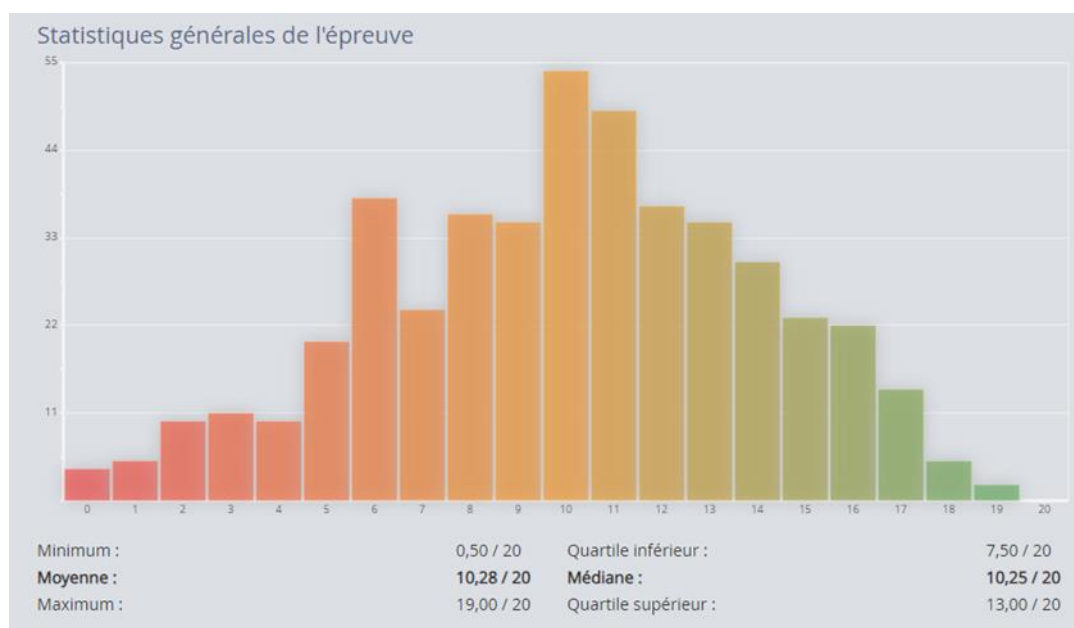
d Question 4

Cette question aborde la composante EMC : le sujet porte sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons et s'accompagne de deux documents. En prenant appui sur l'un ou les deux documents proposés, il doit détailler une séance et énoncer les objectifs de celle-ci (connaissances, compétences travaillées). Cette séance permet aux élèves de développer des compétences psycho-sociales, cognitives et civiques, d'apprendre à penser, de développer l'altérité. Dans cet esprit, les deux documents proposés pouvaient servir de point d'appui pour mettre en œuvre des actions pour lutter contre les stéréotypes de genre, les discriminations, le harcèlement, l'homophobie. Les meilleures copies sont celles qui ont été capables de dépasser l'organisation d'un simple débat en classe en justifiant le choix du document support et en explicitant les objectifs d'apprentissage. Enfin, une attention est à porter sur la gestion du temps. La rédaction de cette question a parfois donné l'impression d'être « expédiée », pénalisant de nombreuses copies.

D. Statistiques de l'épreuve

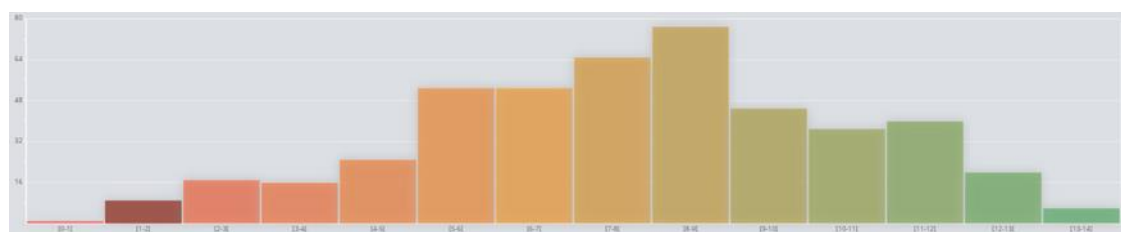
D.1 Moyenne de l'épreuve

Pour la présente session, la moyenne de l'épreuve s'élève à **10.28/20**. La note la plus élevée est 19/20 et la plus basse est 0.50/20. Il est à noter que 49% des copies ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne de l'épreuve.



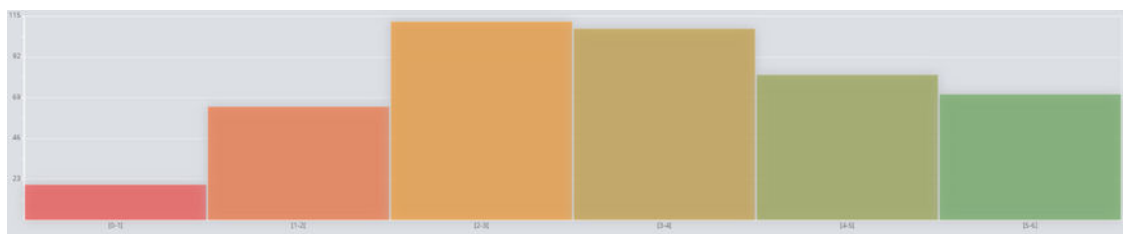
D.2 Moyenne de la composante Histoire

La moyenne de la première composante (histoire) est de **7,52/14**. Il est à noter que 48 % des copies ont obtenu une note supérieure ou égale à celle-ci. La note la plus basse est de 00/14 et la plus élevée de 13.75/14.



D.3 Moyenne de la composante Enseignement moral et civique

La moyenne de la seconde composante (enseignement moral et civique) est de **3,09/6**. Il est à noter que 56 % des copies ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne de cette partie. La note la plus basse est de 00/06 et, la plus élevée de 06/06.



E. Quelques conseils

En lien avec les centres de préparation, les candidats pour la prochaine session pourront faire leur miel des informations contenues dans ce rapport et des conseils qui suivent.

Au-delà d'une indispensable culture historique et géographique, acquises progressivement durant les années universitaires, la connaissance des programmes reste indispensable tout comme celle du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, pour lesquelles la consultation du site Eduscol est conseillée : <https://eduscol.education.fr/>

Il pourra en être de même avec le portail national disciplinaire :

<https://eduscol.education.fr/2329/histoire-geographie>, ou académique : <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/hgemc/accueil>

Il est évident que cela n'exclut pas la consultation d'autres sites disciplinaires académiques, sans oublier des sites plus spécialisés comme Géoconfluences pour la géographie : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/>, ou pour l'histoire l'EHNE : <https://ehne.fr/fr>

Concernant plus spécifiquement l'enseignement moral et civique, le lien vers le portail national est le suivant : <https://eduscol.education.fr/1681/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-gt>

Enfin, la lecture de revues plus spécialisées comme par exemple la documentation photographique peut apparaître un plus.

Ces points posés, une réflexion sur la possible mise en œuvre des programmes apparaît comme un incontournable. En ce sens, il est important que le jour de l'épreuve le candidat pense trois actions :

-rédiger de manière à toujours expliciter les choix et les intentions de mises en œuvre pédagogiques proposées ;

- préciser clairement les objectifs, les compétences et les connaissances que les élèves doivent atteindre en fin de la séance ;
- prendre le temps suffisant d'observer et de bien analyser les documents proposés afin de n'utiliser que ceux, dans leur totalité ou en partie, qui vont servir à la construction des connaissances précédemment définies.

Ces trois actions demeurent le travail de base de tout enseignant dans ses pratiques quotidiennes. Gageons que ces quelques conseils éclairent le plus modestement possible les futurs candidats dans leur préparation.

3.1.3 Sciences

A Rappel du cadre de l'épreuve :

Le cadre de référence de l'épreuve est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes : maîtrise de l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, de compétences, et de culture, et les programmes de cycle 1 à 4.

L'épreuve dure trois heures, elle a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. Toute note inférieure ou égale à 5/20 est éliminatoire.

Toute note inférieure ou égale à 5/20 est éliminatoire.

B Présentation générale du sujet

Le sujet, intitulé « L'escrime, un sport historique des Jeux Olympiques », proposait d'aborder trois parties : Partie 1 : Physiologie du sportif, Partie 2 : Comment les innovations technologiques ont-elles transformé la pratique de l'escrime en compétition ?, Partie 3 : Les matériaux dans l'équipement du sportif.

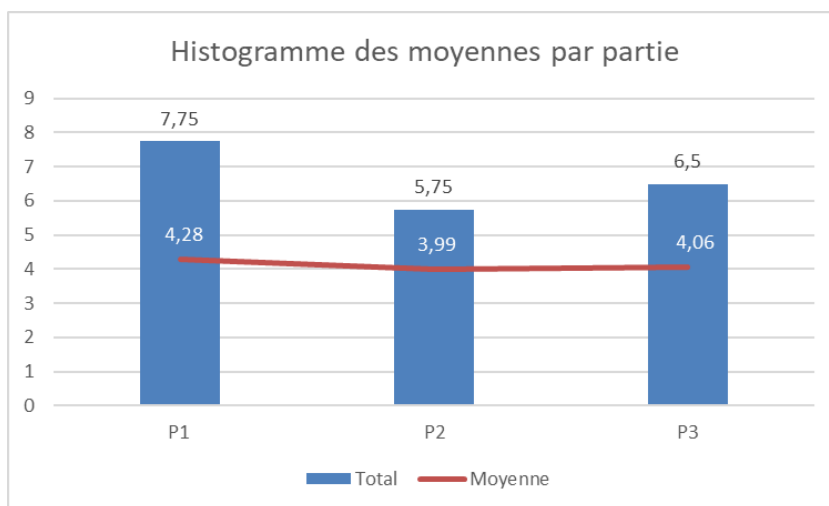
Le sujet, composé de trois parties distinctes pouvant être traitées de manière indépendante, comportait 24 questions, articulées autour d'un thème transversal servant de fil conducteur.

Pour chacune des parties, outre des questions de connaissances, des questions de nature

didactique ou pédagogique étaient clairement identifiées par un astérisque (*). Ces trois parties testaient les compétences et connaissances des candidats dans les trois champs disciplinaires concernés, de manière intégrée, l'ensemble permettant de lier des apprentissages à une approche contextualisée autour d'un thème d'actualité. Ce sujet est apparu comme pertinent pour tisser des liens entre les disciplines : sciences, technologie, mathématiques et EPS.

Il ne semble pas que les candidats aient manqué de temps. Pour les candidats qui ne sont pas allés au bout de l'épreuve, le jury émet l'hypothèse que ce serait le manque de maîtrise des connaissances en programmation et en électricité qui aurait été un obstacle pour répondre aux questions afférentes à ces champs disciplinaires.

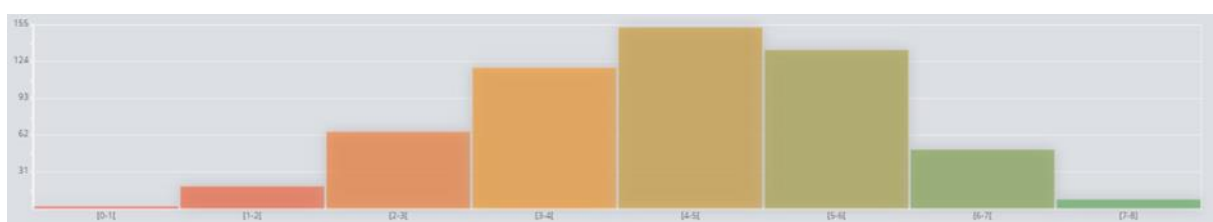
Moyennes obtenues pour chaque partie



- **Partie 1 : Physiologie du sportif**
- **Partie 2 : Comment les innovations technologiques ont transformé la pratique de l'escrime en compétition ?**
- **Partie 3 : Les matériaux dans l'équipement du sportif**

C Bilan par partie (ou question) :

a.Partie 1 : Physiologie du sportif

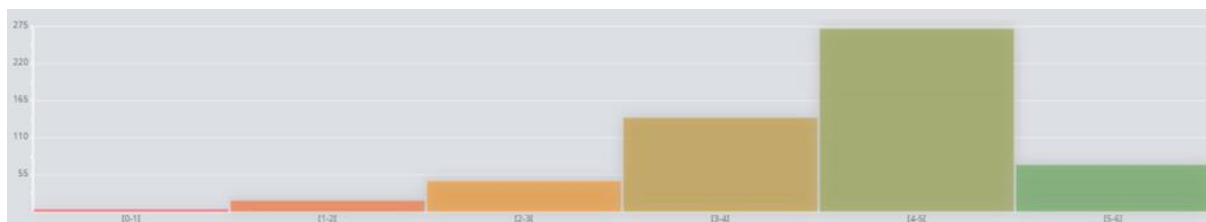


La moyenne de cette partie est de 4,28/7,75

Des questions de connaissances très peu réussies, très souvent incomplètes et pour lesquelles le jury note un manque de précision dans le vocabulaire disciplinaire. Les candidats rédigent de grands paragraphes sans citer les éléments essentiels ; parfois, les candidats énumèrent un ensemble de connaissances large, laissant ainsi le choix au correcteur de sélectionner les bonnes réponses.

Il est constaté que les connaissances de base du corps humain (anatomie et physiologie) ne sont pas maîtrisées : cœur/œsophage ; cohabitation dans le corps humain de sang chaud/sang froid (confusion avec la représentation des couleurs en plomberie) ; les deux sangs ne se mélangent pas ; anatomie cardiaque ; différence veine/artère...

b. Partie 2 : Comment les innovations technologiques ont transformé la pratique de l'escrime en compétition ?



La moyenne de cette partie est de 3,99 /5,75

Les réponses aux questions étaient souvent données dans le sujet ce qui pouvait favoriser leur réussite ; les réponses étaient plus simples à donner dans leur traduction écrite car elles nécessitaient moins de rédaction.

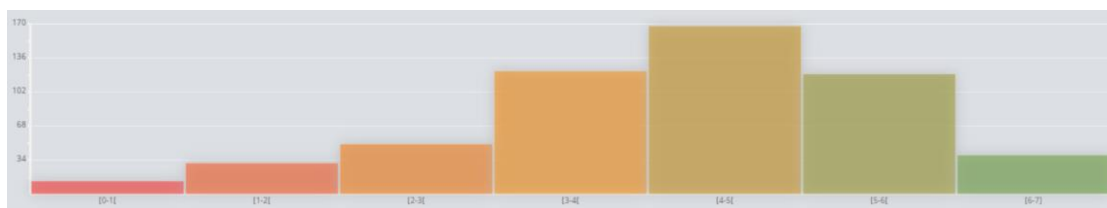
Cependant, le jury constate que les candidats ont éprouvé des difficultés pour les conversions de seconde en milli secondes et vice-versa, dans une mise en application dans un programme.

Il ressort aussi des lacunes lexicales sévères. La rédaction d'un algorithme en langage textuel n'est pas maîtrisée par de nombreux candidats.

Les candidats ont eu du mal à différencier :

- Aspect didactique : les éléments permettant l'acquisition d'informations (capteurs) et les composants qui agissent (actionneurs).
- Aspect théorique : distinction compétences et attendus

c. Partie 3 : Les matériaux dans l'équipement du sportif



La moyenne de cette partie est de 4,06/6,5

Cette partie démontre ici encore un taux de réussite fragile, même si certains candidats ont pu avoir la totalité des points aux différentes questions.

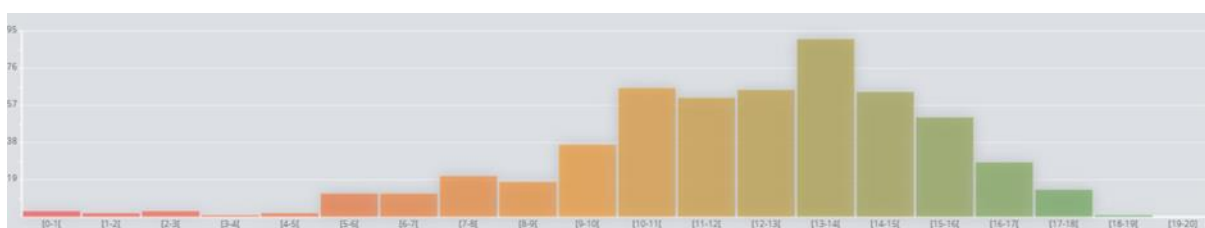
Cependant, les candidats démontrent un manque de connaissances sur les symboles normalisés des grandeurs et unités associées, puis sur la maîtrise des conversions. La division est souvent erronée, les candidats éprouvant des difficultés tant dans le calcul donné que sur la capacité à arrondir un nombre.

Concernant les circuits électriques, outre le lexique relatif aux conversions des formes d'énergie, les symboles normalisés ainsi que le nom du dipôle sans simplification par suppression des traits avant et après le symbole modélisant les bornes de ce dernier ne sont pas maîtrisés par de nombreux candidats.

La trace écrite attendue doit être concise et précise, mobilisant du lexique en lien avec le champ disciplinaire.

Le vocabulaire scientifique manque encore de maîtrise.

D Statistiques de l'épreuve :



Une moyenne de 12,02/20 avec une note médiane à 12,50/20

Pratiquement la moitié des candidats présents aux épreuves écrites de français et de mathématiques ont choisi les sciences et technologie pour la troisième épreuve dite d'application, soit **552 candidats**.

La moyenne obtenue est de 12,02/20. La médiane se situe à 12,5/20 : les candidats ont plutôt réussi ce sujet.

En 2023 : La moyenne obtenue était de 11,75/20. La médiane se situait à 12 : les candidats

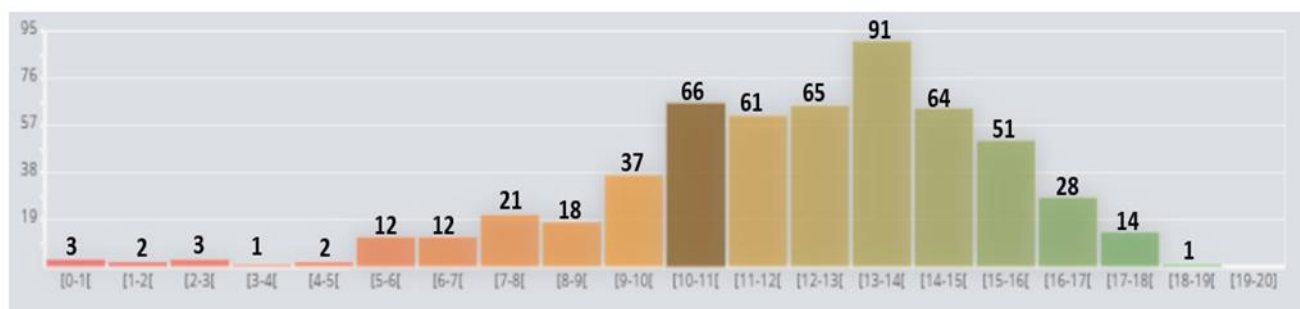
avaient plutôt réussi ce sujet.

En 2022 : La moyenne obtenue était de 11,98/20. La médiane se situait à 12,25 : les candidats avaient plutôt réussi ce sujet dont la structure était similaire à celle de cette année.

Il faut noter cette année :

- la présence d'une copie blanche
- 11 copies dont la note est inférieure à 05/20 soit 11 candidats éliminés.

Nombre de ces candidats n'ont répondu qu'à la moitié des questions, voire uniquement n'ont traité que la partie 1.



E Conseils aux candidats :

Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul les programmes des cycles 1 à 4, à savoir l'ensemble des connaissances, compétences et attendus de chaque fin de cycle ainsi que les démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture.

A. Une attention particulière a été également portée à la qualité orthographique et syntaxique des copies : dans cette épreuve comme dans les autres épreuves écrites, l'exigence et la rigueur s'imposent. Des lacunes sévères sont trop souvent observées mettant en exergue que le vocabulaire technique est souvent incorrect et l'expression écrite générale mal maîtrisée:

- Construction de phrases incompréhensibles, ponctuation absente, rendant la compréhension de la rédaction très compliquée voire impossible,
- Accords sujet/verbe erronés et voire absents, erreurs d'accords de participes passés,
- Invention de mots : la contractation, la glucolisation, la miélase,
- Non maîtrise de l'orthographe du lexique scientifique
- Graphie qui ne répond pas aux normes de l'écrit
- Absence de soin et de tracés à la règle ne valorisant pas la réponse et de l'associer à la question traitée;
- Absence de pagination des copies, voire pagination erronée

Ce sont des compétences que les lauréats devront ensuite mettre en œuvre dans leur classe.

B. Il est conseillé aux candidats de répondre aux questions par des phrases courtes (sujet /verbe/complément) reprenant des éléments de la question, afin de cibler les réponses et limiter l'empilement des connaissances souvent hors contexte. Le jury invite les candidats à prendre le temps de comprendre le sens de la question avant de répondre et de relire la réponse rédigée.

C. Les questions portant sur le champ didactique doivent être traitées en définissant des objectifs et en exposant clairement les étapes de la démarche scientifique, expérimentale ou technologique suivie. Il faut savoir distinguer les objectifs visés des compétences travaillées.

D. Dans les questions abordant des calculs, les relations (ou formules) sont attendues. Il est nécessaire de connaître les symboles normalisés des grandeurs ainsi que les unités associées, puis de maîtriser des conversions. Le candidat doit être capable de poser un calcul détaillé, compétence qu'il devra mettre en œuvre au sein de sa classe.

E. Dans les questions abordant les circuits électriques, il est nécessaire de connaître les symboles normalisés ainsi que le nom du dipôle sans simplification par suppression des traits avant et après le symbole (modélisant les bornes de ce dernier).

F. La rédaction d'une trace écrite doit donc être travaillée en veillant à utiliser un vocabulaire correct ainsi que des termes disciplinaires pertinents et adaptés au niveau des élèves tout en maîtrisant les compétences (grammaticales et orthographiques) de la communication écrite.

4. Occitan

Ouvert chaque année dans l'académie de Toulouse depuis sa création en 2002 (arrêté 03-01-2002, JO 05-01-2002), le CRPE spécial externe permet de pourvoir au recrutement de professeurs des écoles de et en langues régionales dans l'enseignement public.

Les lauréats de ce concours seront par conséquent qualifiés pour répondre prioritairement aux nécessités de l'enseignement bilingue français-occitan qui se développe dans l'académie mais aussi, selon les besoins, pour contribuer à développer d'autres modalités d'enseignement de la langue régionale à l'école. Le nombre de places offertes annuellement est en moyenne de 10 ; il a varié de 8 à 17 selon les sessions.

La politique académique de développement de l'enseignement bilingue se place dans le cadre de la loi de refondation de l'Ecole du 8 juillet 2013, de la circulaire du 14 décembre 2021 relative à l'enseignement des langues et cultures régionales (BO n°47 du 16/12/2021) et du conventionnement Etat-Régions prévu par le code de l'éducation.

En présentant ce concours spécial, les candidats s'engagent tacitement dans une voie

spécifique qui demandera d'une part de développer des projets pédagogiques linguistiques et culturels innovants, fondés sur le plurilinguisme, et d'autre part, de répondre aux nécessités du service par des affectations sur les postes où leur qualification particulière sera sollicitée.

La considération de cet engagement tacite à enseigner dans la durée en classes bilingues est essentielle lors de l'inscription au concours.

Les candidats ayant bénéficié d'une aide régionale *Ensenhar-estudiant(a)* pour la formation et la préparation du concours, via l'Office public de la langue occitane, sont soumis à un engagement particulier (<https://www.ofici-occitan.eu/fr/vous-souhaitez-enseigner-loccitan/dispositif-ensenhar-etudiants-2/>).

→ Références réglementaires en vigueur :

Arrêté du 25 janvier 2021 NOR : MENH2033191A Article 9, annexe I-B

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701>

→ Rappel des épreuves en Langue régionale de la session 2024

Epreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve comporte trois parties :

- commentaire en occitan d'un texte en occitan ;
- traduction d'un texte bref en occitan, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.
- commentaire d'un document pédagogique

Notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures. Coefficient 1

Cette épreuve d'occitan s'ajoute aux deux épreuves d'admissibilité du CRPE externe public.

Epreuve orale d'admission

L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé comprend :

- l'analyse, présentée en occitan, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue occitanes, et pouvant comporter des documents pédagogiques. (15 minutes maximum)
- la présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter. (10 minutes maximum)

L'entretien avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations

pour un enseignement de et en occitan. (15 minutes maximum)

Durée de préparation : une heure. Durée totale de l'épreuve : quarante minutes. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Cette épreuve d'occitan s'ajoute aux deux épreuves d'admission du CRPE externe public.

Des informations détaillées et actualisées concernant les concours sont consultables sur le site internet du ministère que nous invitons à consulter avec attention :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98655/les-epreuves-crpe-externe-special-second-crpe-interne-special.html>

1. Épreuve écrite d'occitan

1.1 Commentaire de texte

Le candidat est évalué sur son aptitude à rédiger un commentaire cohérent et clairement articulé comportant une argumentation personnelle à propos du ou des thèmes se dégageant du texte proposé. La correction de la langue, sa précision et sa richesse sont largement prises en compte dans l'évaluation de cette partie.

Intitulé « *Solidaritat femenina* » (solidarité féminine), le texte à commenter était un récit de Joan Taurines publié en 2021 dans la revue littéraire « *Lo Gai Saber* ». Le guidage proposé invitait à s'intéresser au genre du texte, à la singularité des personnages, au paradoxe de la situation et à sa portée symbolique. Une invitation à développer l'intention de l'auteur au regard des préoccupations sociétales actuelles était aussi proposée.

Comme toujours, le guidage n'imposait pas un plan de commentaire. Rappelons toutefois que l'on peut difficilement faire l'économie d'une **introduction et d'une conclusion**. De même, on attend des candidats qu'ils proposent quelques développements, à partir de **réflexions personnelles**, autour du ou des thèmes suggérés par les pistes de travail, en particulier en fin de devoir.

La majorité des candidats a bien compris le sens littéral global du texte et le déroulement des événements. Chez certains toutefois, la chronologie des différents moments a été difficilement perçue et la réaction du personnage central, *Madama Matieu*, n'a pas été comprise. La méprise de cette dernière, confondant le nom de code militaire « Marie-Jeanne » avec celui d'une femme réelle, est pourtant au centre du récit. Des efforts notables de développement et d'explicitation des idées ont été déployés dans plusieurs productions. Des qualités de structuration de l'écrit (paragraphe, connecteurs logiques) méritent aussi d'être saluées. On

note encore toutefois, dans plusieurs copies, un manque de clarté et un développement insuffisant des idées avancées.

Sur le plan linguistique, le jury a noté des niveaux de maîtrise globalement satisfaisants chez la plupart des candidats. Les interférences avec le français, syntaxiques notamment, restent toutefois encore trop présentes dans les copies. Des candidats ont pu être gênés par une connaissance limitée du lexique courant.

Dans la production, nous rappelons aussi qu'il est absolument nécessaire de veiller aux accords dans le groupe nominal (en genre et en nombre) ainsi qu'à la maîtrise des temps verbaux et à leur concordance. Il en est de même pour le code graphique qui, bien que dans l'ensemble assez bien maîtrisé, comporte des erreurs ou des hésitations qu'il conviendrait de réduire. Le système écrit d'accentuation (à, á, é, è, ò, ó, í, ú) est à travailler.

Enfin, si la variation de l'occitan est largement acceptée dans la production des candidats, **il convient toutefois d'éviter les localismes trop prononcés, tant lexicaux que syntaxiques ou morphologiques**. Dans le cadre d'un écrit de concours, avec la production d'un texte à visée communicative large, il s'agit de rendre la lecture et la compréhension plus aisée et plus fluide pour tout lecteur non spécialiste de telle ou telle variété. De même, la composition proposée ne saurait se présenter comme la transcription d'un discours oral.

1.2. Traduction

Pour cette session, le texte à traduire était extrait du texte support du commentaire.

A une exception près, on ne note pas de grands contresens ce qui démontre une compréhension générale satisfaisante pour cet extrait. Certaines expressions assez courantes mériteraient d'être plus largement connues. Ainsi « *far dòl / har dòu* » exprime la peine ou le regret, « *piòt* » en opposition à « *aluserpit* » signifie sot, nigaud, et « *quitament se* » se traduit par « même si ». Une attention particulière doit être portée au respect des temps des verbes qui contribue à la fidélité et à la précision de la traduction. Dans de nombreux cas, les formes et l'orthographe du passé simple en français mériteraient d'être bien mieux maîtrisées.

Traduction proposée
Maintenant, en haut de la colline (au sommet de), la petite maison (maisonnette) est vide. L'ours partit (est parti) le premier, emporté par une maladie. Madame Matieu resta (est restée) seule (durant) quelques années puis alla (est allée) s'allonger/ se coucher près de son mari dans le cimetière de <i>Vurfèlh</i> (Verfeil).

Je dois confesser, et je suis triste en disant cela, que je suis peiné par l'absence de cette femme (que je regrette l'absence de cette femme), même si je ne la voyais que quelques fois par an.

Elle n'était pas du tout sotte (bête, nigaude) mais bien au contraire très éveillée (dégourdie, vive).

Mais que voulez-vous, c'était la première fois de sa vie qu'elle voyait un parachutiste, crâne rasé (tondu), beret rouge et grosse voix, appeler avec une sorte de téléphone une certaine Marie-Jeanne.

Conseils pour la traduction :

La traduction demandée permet aux candidats de montrer qu'ils comprennent avec précision et qu'ils sont capables de rendre en français, avec la même précision, la teneur du texte occitan.

- Essayer de rester dans la logique textuelle et sémantique pour déduire le sens de mots éventuellement inconnus ; utiliser la dérivation et les racines connues.
- Vérifier que la totalité du passage demandé a été traduit et que des mots n'ont pas été oubliés.

Ne pas laisser de "blanc" : un essai d'interprétation sera préférable à une omission.

- Porter une attention particulière au respect des temps verbaux

1.3. Questions de grammaire

a) Justifier le mode et le temps du verbe dans la phrase : « *L'ors partiguèt lo primièr / L'ors que partí lo prumèr.* »

Le verbe « *partir* » est conjugué au passé simple (ou prétérit) du mode indicatif. Ce temps est caractéristique du récit. Il marque une action ponctuelle située dans un passé révolu et se distingue du passé composé qui marque une action passée souvent assez proche, dans une période temporelle en cours de réalisation. « *Aqueste matin, ai dejunat d'ora.* » (passé composé ; la journée est en cours) / « *lèr, dejunèri d'ora.* » (prétérit, la journée d'hier est révolue).

b) Commenter le point grammatical mis en relief dans la proposition suivante : « *soi trist en tot dire aquò* ».

La locution conjonctive « *en tot* » suivie d'un verbe à l'infinitif exprime la concomitance de deux actions. La construction peut se limiter à « *en + infinitif* » (*en dire aquò*) ou être remplacée par « *en + participe présent* » (*en disent aquò*).

Le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité d'employer une terminologie grammaticale adéquate pour décrire et commenter les faits de langue, notamment en ce qui concerne la nature et la fonction des mots. Cette exigence recoupe celles des épreuves de français et l'on peut se reporter à la *Grammaire du français. Terminologie grammaticale*, proposée sur le site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>.

Par ailleurs, il n'est pas inutile dans le commentaire de faire appel à des exemples qui viennent illustrer le fait de langue considéré.

1.4 Commentaire de document pédagogique

Cette partie de l'épreuve permet de réfléchir sur une situation d'apprentissage en classe.

Le document proposé peut être par exemple un document pour l'enseignant (fiche de préparation, extrait de recommandation pédagogique, ...), un document pour l'élève (fiche support, guidage d'activité, ...), une production d'élève (trace écrite, brouillon de travail, schématisation, ...) ou tout autre document permettant d'appréhender une pratique de classe.

La consigne indique dans quelle langue doit être rédigée le commentaire. Ce peut être en occitan, en français ou au choix du candidat. Quelle que soit la langue de rédaction, c'est la pertinence de l'analyse et du commentaire proposés qui prime.

A cette session, le commentaire était à rédiger en occitan et le document proposé était extrait d'un manuel de mathématiques pour la première année du cycle 3. Il s'agissait d'une banque de problèmes intitulée « *Istòrias de chocolat* » composée d'un texte documentaire agrémenté d'une photo de cacaoyer et de sept énoncés de problèmes de difficultés différentes, le dernier étant complété par une carte de la production de fèves de cacao dans le monde.

Sur le plan mathématique, les compétences convoquées portaient sur la compréhension d'énoncés (identifier ce qui est demandé, repérer les données utiles pour répondre), le choix des opérations à effectuer, le calcul, les unités de numération (milliers et centaines de milliers) et le repérage de dates à l'aide d'une frise chronologique.

Sur le plan linguistique, l'acquisition de lexique spécifique lié à la thématique du chocolat (*cacau, cacaièr, fava de cacau, polvera, pasta, cabòça*, etc.), la compréhension et la production de l'écrit ainsi que l'interaction orale sont les principaux objectifs visés. La lecture oralisée de grands nombres, au croisement entre les mathématiques et la maîtrise des langues, peut faire l'objet d'entraînements lors de la séquence (2 942 000, 496 000, etc.).

L'usage des locutions interrogatives est réactivé (*De quantes mètres ... ? Quant de temps ... ? Qué pòdes dire... ? Quines continents... ?*, etc.).

La géographie (lecture de carte et identification des continents), voire l'histoire (conquête du

Mexique), ainsi que les sciences du vivant (description d'un végétal) sont des disciplines connexes convoquées.

La plupart des candidats ont exposé et parfois développé les deux axes de travail à proposer aux élèves, le disciplinaire et le travail linguistique, et ont su établir des liens entre les deux.

Un seul candidat n'aborde à aucun moment les compétences mathématiques visées.

Le document proposé appelle à l'évidence des compétences de lecture et de compréhension de l'écrit. Le titre et le paragraphe documentaire introductif sont à étudier pour s'assurer qu'ils sont bien compris et pour manipuler du lexique qui sera repris au cours de la séance.

Ce travail de compréhension préalable peut s'effectuer collectivement, par exemple avec une lecture oralisée par le professeur dans un premier temps, suivi d'un moment où les élèves, par 40 binômes, sont invités à relire silencieusement et préparer deux questions pour leurs camarades à l'aide d'inducteurs sur une liste affichée : QUÉ / QUI / QUORA / QUANT / ONT / PERQUÉ / COSSÍ, COMA / QUIN, -A). La mise en commun permettra aux élèves de s'exprimer à l'oral et au professeur de repérer d'éventuelles difficultés de compréhension ou de prononciation, et d'y remédier.

La carte de géographie doit également faire l'objet d'une lecture collective. Après avoir laissé aux élèves un temps d'observation individuel, l'enseignant s'assure de la bonne compréhension du document en posant une série de questions qui mettent en avant ses particularités : informations fournies par les codes de couleur, compréhension des relations entre écriture usuelle des nombres (666 000) et expression avec les unités de numération (*666 milliers de tonas*). Lors de cet échange oral, il veille à corriger la production orale des élèves (s sonore – milliers de tonas, diphtongue cacau, ...) en adaptant ses interventions à la typologie des erreurs des élèves.

Les situations-problèmes présentées ensuite sont au nombre de sept et présentent des difficultés de compréhension et de résolution graduées. Cette variété peut permettre de prendre en compte l'hétérogénéité des niveaux des élèves et de proposer à chaque groupe les problèmes qui correspondent le mieux à l'entraînement nécessaire pour progresser. Pendant la phase de recherche, l'enseignant intervient dans les groupes quand cela est nécessaire et propose un étayage croisé : le travail sur la langue (verbalisation, explicitation, ...) est un travail de médiation qui permet d'accéder aux éléments nécessaires à la résolution des problèmes. Le travail sur la discipline (encadrement des nombres, conversion d'unités, ...) installé dans le dialogue avec l'enseignant permet de renforcer les acquisitions linguistiques.

La mise en commun permet aux élèves de présenter leurs solutions et de débattre pour les valider. Ils travaillent à la fois des compétences de production orale en continu et de production orale en interaction. L'enseignant reste attentif à la qualité de la langue : il enrichit les

propositions (lexique, syntaxe, ...), il corrige en diversifiant ses rétroactions. Il note au tableau les éléments qui seront utiles à la rédaction des réponses.

Après cette phase de validation, les élèves pourront mettre au propre leurs réponses et leurs méthodes de résolution. Ils travaillent alors des compétences de production d'écrit.

L'enseignant étaye cette nouvelle phase de travail en rappelant les divers outils à disposition et en accompagnant leur usage (cahier de langue, affichage, notes prises au tableau, énoncés des problèmes, texte documentaire...).

Les productions écrites font l'objet d'une analyse par l'enseignant et d'un travail de remédiation qui pourra être mené sur un temps spécifique d'enseignement de la langue. Elles nourrissent également la réflexion sur la progression linguistique à mettre en œuvre.

2. Épreuve orale d'occitan

1.1 Analyse du dossier documentaire

Les dossiers documentaires proposés à cette session concernaient des situations d'enseignement en cycles 2 et 3. Ils portaient tous sur la thématique des sports et jeux sportifs et proposaient des croisements essentiellement avec les domaines de l'éducation physique et sportive et des mathématiques, plus accessoirement avec l'éducation musicale, les arts ou la technologie.

Composition des dossiers :

1- Esports tradicionals / sports traditionnels, cycle 3, CM2 :

- *Las ajustas setòrias*, extrait vidéo d'une émission D'oc Show, Oc-tele, 2017 (2 minutes)
- *Rugbí*, extrait vidéo du magazine « Viure al País », França 3, 2015 (1 minute 10)
- *Jòc de quilhas a Solatges (Avairon) en 1935*, photo issue du site de l'Institut Occitan de l'Aveyron
- *Lo pilo, règla del jòc*, d'après le groupe public Facebook « Nissa Pilou », 2024
- *O mamé, crompa-me un squeit-bòrd, de Fulbert Cant*, texte de la chanson et photo de la pochette d'album, 1978.

2-Lança-berreta / jeu du lancer de bérets, cycle 2, CE2 :

- « *Dins un valat* », *comptina per plofar*, comptine pour désigner un joueur, collectage d'Amic Bedel réalisé en 2000 à Bois-Redon (Aveyron) et diffusé sul site de l'Institut Occitan de l'Aveyron (10 secondes).
- *Règla del jòc del lança-berreta*, extrait du dossier *Jòcs tradicionals*, conseillers pédagogiques d'occitan de la Haute-Garonne, 2004.

- *Ficha d'una sesilha de matematicas* en CP-CE1-CE2, fiche extraite d'une séquence sur les longueurs (grandeurs et mesures) proposée par le GRAF, 2022; séance 6/7 « *Lo jòc de lança-berreta* »
- *Concors de palet gascon*, deux photos extraites du site internet des Foyers ruraux du Gers, 2024
- *Lo quilhon a Bordelha*, Dordogne, extrait vidéo d'une émission Espòrt d'aquí, Òctele, 2020 (1 minute 33).

3- Quilhas / jeux de quilles

- « *Un lop passava per lo codèrc* », *comptina per plofar*, comptine pour désigner un joueur, collectage d'Amic Bedel à Crespin (Aveyron), site internet de l'Institut Occitan de l'Aveyron. (16 secondes).
- *Las quilhas de uèit*, capture d'écran du site internet « mondes.occitanica.eu », 2024
- *Las quilhas gasconas, règlà deu jòc*, extrait du dossier *Jòcs tradicionals*, conseillers pédagogiques d'occitan de la Haute-Garonne, 2004
- *Las quilhas de nau*, extrait vidéo d'une émission Espòrt d'aquí, Òctele, 2018 (2 minutes 24)
- *Las Olimpiadas de Tinhassa*, planche de bande dessinée extraite du projet pédagogique occitan de l'académie de Montpellier, 2017

Les thématiques, qui n'étaient pas explicitement communiquées aux candidats, se dégagent assez facilement comme fil conducteur de chaque dossier. Il est attendu que les candidats indiquent dans leur exposé ce qui relie les différents documents proposés et mettent en évidence divers croisements.

L'analyse des différents documents a fait l'objet d'une présentation méthodique la plupart du temps satisfaisante et la thématique qui les unissait a été aussi correctement appréhendée. L'essentiel des documents textuels (oraux et écrits) a été compris, souvent même de façon détaillée. La chanson emblématique « *O mamé, crompa-me un squeit-bord* » n'a pas été reconnue et a pu faire l'objet de contre-sens. Les photographies ont été assez peu exploitées tant dans leur description que dans l'utilisation qui pourrait en être faite en classe.

Cette sous-partie de l'épreuve se déroule en occitan. Sur le plan linguistique, on attend une certaine fluidité dans l'exposé et le recours à un lexique aussi précis que possible. Il est essentiel que le candidat se dégage de ses notes de préparation et évite à tout prix une lecture oralisée.

Le temps imparti (15 minutes) a été scrupuleusement respecté.

1.2 Présentation d'une utilisation des documents dans une séquence ou une séance d'enseignement

Cette sous-partie de l'épreuve se déroule en français. Il est attendu que le candidat expose l'utilisation qu'il ferait des documents du dossier, pour tout ou partie, dans une classe dont le niveau est donné par le sujet, au cycle 2 ou au cycle 3 lors de cette session.

Il est souvent nécessaire d'effectuer une sélection dans les documents proposés, surtout si le candidat choisit de présenter une séance plutôt qu'une séquence. Il n'est pas nécessaire d'utiliser à tout prix l'ensemble des documents.

Le jury attend que le candidat évoque, ne serait-ce que brièvement, le contexte d'enseignement (le niveau, la période de l'année, le cadre disciplinaire, ...) et qu'il précise les objectifs visés, aussi bien en termes d'acquisition de compétences langagières qu'en termes d'acquisitions disciplinaires ou transversales. Dans le cadre d'un enseignement de langue intégré aux disciplines, il n'est pas possible de se limiter aux seuls aspects linguistiques.

Il est aussi nécessaire d'indiquer la nature des activités proposées (découverte, entraînement, évaluation, ...) et d'envisager la modalité de travail (individuel, par petits groupes, en classe entière) qui permettra la meilleure implication des élèves dans la tâche à accomplir. La formulation de la consigne d'activité est ici essentielle.

On peut attirer l'attention sur la place donnée à l'oral et à l'écrit dans l'utilisation des documents. A l'école, sans négliger la dimension écrite, l'entrée par l'oral est à privilégier, y compris dans l'enseignement bilingue. L'oralisation d'un texte écrit par exemple, sans entraînement préalable, est souvent source d'erreurs phonologiques qui peuvent « s'enkyster ». Lorsque la compréhension ou la production écrites sont convoquées, il est nécessaire de s'interroger sur les compétences préalables, sur les prérequis, dont disposent les élèves ou sur les aides qui peuvent leur être apportées.

Sans exhaustivité ni sans nécessité de construire entièrement un scénario pédagogique, il est utile d'aborder l'enchaînement des étapes que l'enseignant proposerait pour atteindre ses objectifs.

1.3 Entretien

L'entretien avec le jury est l'occasion de préciser certains points de l'exposé du candidat, tant sur l'analyse du dossier documentaire que sur son utilisation en classe. Il peut se dérouler en français ou en occitan, au choix du jury.

La pertinence des activités proposées aux élèves selon le niveau donné, l'enchaînement de ces activités pour atteindre les objectifs poursuivis, linguistiques, disciplinaires et transversaux, peuvent faire l'objet de demandes de précision ou d'approfondissement.

Le degré de connaissance de la culture occitane et de ses manifestations populaires ou savantes, toujours à partir des documents étudiés, peut aussi faire l'objet de demandes de la part du jury. Il est en effet essentiel qu'un futur enseignant puisse s'appuyer sur des entrées culturelles pour élaborer ses séquences d'apprentissage linguistique. Il n'est pas attendu une spécialisation dans tel ou tel domaine mais une connaissance des grands faits qui constituent la culture occitane : périodes historiques, repères géographiques, littérature et grands auteurs, imaginaire populaire, tradition orale, création musicale, pour ne citer que quelques domaines. Les programmes de langues vivantes du cycle 3 indiquent d'ailleurs que « *modes de vie, fêtes et traditions, quelques repères historiques et géographiques, quelques personnages de la culture de l'aire concernée, monuments et œuvres célèbres, contes, légendes, comptines sont découverts et étudiés en contexte grâce aux possibilités offertes.* »

Les thèmes abordés dans les sujets des épreuves se prêtent aussi à une mise en relation de leur caractère général ou universel et des singularités occitanes à travers lesquelles ils peuvent s'exprimer. Ici, la place et le rôle du sport et des jeux dans une société, sur fond de période préalable aux jeux olympiques de Paris 2024.

La motivation exposée par le candidat peut intégrer le souhait de participer à la transmission linguistique d'un patrimoine national auquel il est attaché, mais il est souhaitable également de se placer du point de vue de l'élève et de mettre en regard la pratique linguistique et les bénéfices cognitifs que peuvent en retirer les enfants. Plus largement, la motivation à exercer le métier d'enseignant, au-delà de la spécificité linguistique, doit être abordée.

3. Observations et conseils généraux à l'attention des futurs candidats

Outre les conseils mentionnés plus haut pour cette session, il est utile de rappeler que les épreuves d'occitan, écrite et orale, ont un double objectif.

Il s'agit tout d'abord d'évaluer les compétences en langue occitane des candidats en référence au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues. Ce niveau de langue attendu ne doit pas étonner puisque les lauréats auront à enseigner l'occitan et en occitan à l'école primaire, et donc à l'utiliser comme langue principale de communication dans des situations très variées demandant spontanéité et aisance de maniement. Ils seront souvent pour leurs élèves, la principale référence linguistique et doivent à ce titre avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue occitane par les enfants qui leur seront confiés. On attend donc du candidat une bonne maîtrise et une capacité à proposer un modèle suffisamment fiable pour aider les élèves dans leur acquisition ou consolidation de la langue occitane.

La richesse de la langue utilisée (lexicale, grammaticale, phonologique) est un élément important pris en compte dans l'évaluation. Le candidat doit donc montrer qu'il dispose d'un lexique personnel étendu, qu'il connaît des expressions ou des tournures idiomatiques et qu'il sait les employer à bon escient. A défaut de perfection, on attend un maniement assez fluide de la langue et, un niveau donné étant toujours perfectible, une capacité à améliorer sa production : prendre des risques, se reprendre, mettre à profit le discours de l'interlocuteur, ... Sur le plan phonologique, le placement de l'accent tonique et la réalisation des diphtongues sont essentiels. La réalisation du « r » apical, caractéristique du nord et de l'ouest du domaine linguistique, partagé avec la plupart des autres langues romanes, est particulièrement appréciée.

D'autre part, un enseignant d'occitan ou en occitan reste un enseignant polyvalent qui aura à faire progresser ses élèves dans plusieurs domaines et dans un cadre qui est celui de l'école, en s'appuyant sur le référentiel de compétences des professeurs. Il s'agit donc pour le candidat de faire preuve de compétences ou aptitudes à développer une mission éducative globale, intégrant la langue et la culture occitanes, sans se limiter à la seule motivation personnelle de transmission linguistique et culturelle.

A des fins d'entraînement à la passation des épreuves, les futurs candidats trouveront des exemples de sujet grâce à ce lien :

<https://pedagogie.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/occitan/formations-et-concours/crpe-special-occitan>

Pour l'épreuve écrite, une grille d'évaluation est également proposée. Les items se rapportant au commentaire d'un document pédagogique peuvent aussi être mobilisés pour la deuxième partie de l'épreuve orale.

Pour conclure, le jury réitère les conseils suivants afin que les candidats approfondissent leur **aptitude à la communication en occitan**, notamment leurs compétences de production, ainsi que leur connaissance de la culture occitane :

- **Lire des œuvres littéraires** et des articles en occitan (enrichissement du lexique et de la syntaxe, compréhension des variétés de langue, connaissances culturelles, ...).
- Traduire de courts textes du français à l'occitan (et faire vérifier la traduction),
- Transposer dans sa variété de référence de courts textes écrits dans d'autres variétés d'occitan
- **Ecouter des enregistrements**, émissions de télévision, de radio, sur internet, collectages..., ce qui permet aussi, en plus de l'imprégnation linguistique, d'enrichir les connaissances culturelles
- Pratiquer la conversation en occitan fréquemment, le plus possible avec des locuteurs

confirmés,

- **Consulter les outils de correction de la langue** (dictionnaires bilingues, orthographiques, grammaires, ...).

S'agissant de la dimension didactique et pédagogique, les stages d'observation et de pratique accompagnée effectués durant la formation permettent d'une part d'acquérir des expériences concrètes au sein de la classe et d'autre part d'apprendre à développer une posture réflexive sur les actions menées, ce qui est de nature à nourrir les commentaires demandés lors de l'épreuve.

Nous invitons bien entendu les candidats à s'intéresser aussi aux travaux de la recherche, nombreux, passionnants et éclairants, en matière d'enseignement et d'apprentissage plurilingues.

On peut citer notamment les travaux publiés par l'ADEB (association pour le développement de l'enseignement bi/plurilingue <http://www.adeb-asso.org/>) et ceux portés par le Conseil de l'Europe (<https://www.coe.int/fr/web/language-policy/plurilingual-education>).

Le CRPE reste un concours exigeant et demande que **toutes les épreuves** soient préparées avec rigueur. C'est dans ces conditions, grâce aux épreuves correspondantes du CRPE spécial, que les connaissances en langue et culture occitanes et les compétences didactiques et pédagogiques associées, pourront être pleinement valorisées.

Le jury adresse tous ses encouragements aux futurs candidats.

IV. Les épreuves d'admission

1. L'oral « leçon »

A. Rappel du cadre de l'épreuve :

L'oral 1 s'est déroulé du 15 au 23 mai 2024 dans les locaux de l'université Paul Sabatier à Toulouse. Les membres du jury étaient répartis entre 26 commissions composées à l'identique d'un(e) IEN et d'un(e) conseiller(ère) pédagogique. Les candidats étaient accueillis par les IEN coordonnateurs pour un bref rappel de l'épreuve et de son déroulé.

Nous attirons l'attention des futurs candidats sur la nécessité d'anticiper l'arrivée sur la structure suffisamment tôt, tout retard présentant un risque de non-participation à l'épreuve.

Rappel de l'épreuve

L'épreuve porte sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Deux sujets de leçon sont soumis au candidat, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de natures variées : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Durée de préparation : deux heures ;

Durée de l'épreuve : une heure. L'ordre de présentation est laissé au choix du candidat.

- Français : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à ce domaine ;
- Mathématiques : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à ce domaine.

B. Bilan :

Pour la troisième année, cette épreuve – exigeante – s'est révélée très sélective ; elle a permis de distinguer les candidats, de repérer et donc de sélectionner – par la note – les personnes apparaissant comme les plus aptes à prendre un poste de professeur des écoles stagiaire à la rentrée scolaire de septembre 2024.

Les sujets concernent tous les niveaux de l'école primaire (de la petite section au CM2) ; ils sont assemblés afin que le français et les mathématiques portent sur deux cycles et deux niveaux différents.

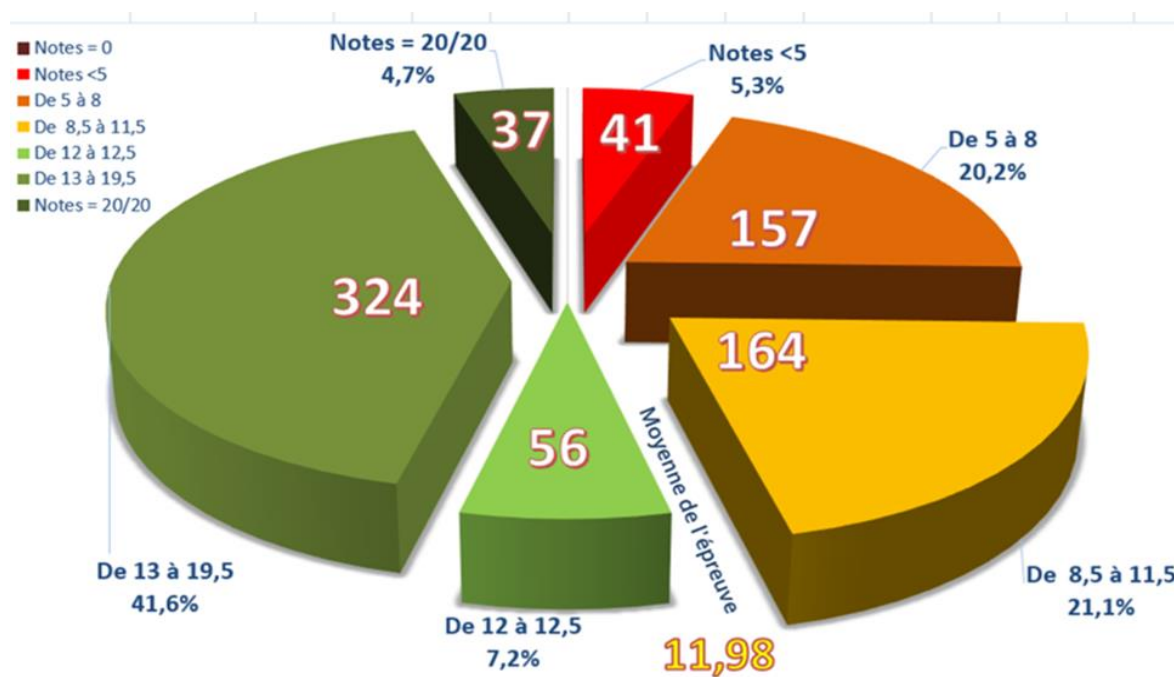
Les candidats les plus performants sont ceux qui ont témoigné :

- **De connaissances didactiques solides**, préalable indispensable pour concevoir et mettre en œuvre une séance de classe. Par exemple : les fondements cognitifs de l'apprentissage de la lecture ; les cheminements cognitifs possibles permettant de passer progressivement de la manipulation à la mise en œuvre de calculs pour résoudre un problème.
- **De l'élaboration de séances réalistes et pertinentes** résultant d'une bonne lecture et compréhension du sujet proposé traduit dans un exposé structuré et problématisé : justification des choix pédagogiques, objectifs réalistes, adéquation entre les tâches à accomplir et les capacités des élèves du niveau scolaire concerné, propositions de différenciation ;
- **D'une posture professionnelle déjà acquise** (totalement ou en grande partie), c'est-à-dire l'écoute du jury, une attitude réflexive, la capacité à prendre en compte les questions (qui sont rarement anodines), de réajuster ses propositions mais aussi d'argumenter, d'essayer de convaincre le jury ;
- **D'une grande honnêteté intellectuelle**. Le candidat sait dire s'il ne sait pas, fait preuve de bon sens, ne cherche pas à éluder, à gagner du temps dans des paraphrases ou un discours sans consistance.

C. Statistiques de l'épreuve

779 candidats se sont présentés et ont passé cet oral. La moyenne générale de l'épreuve se situe à 11,98 sur 20. 0.2 point au-dessus de la moyenne du concours 2023.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des notes.



D. Conseils aux candidats :

En tout premier lieu, le jury recommande aux candidats de bien prendre le temps de s'approprier le sujet ; cela passe par une bonne compréhension de la consigne qui vise la conception d'une séance de classe au sein d'une séquence.

La lecture des documents proposés doit être effectuée avec discernement afin de définir les enjeux d'apprentissages qui seront proposés aux élèves, les obstacles et les difficultés éventuels.

Ce temps de préparation doit permettre également aux candidats de réaliser les exercices qu'ils souhaitent proposer aux élèves lors de la séance.

Intégrer une réflexion sur les pré-requis des élèves afin de proposer des situations de classe adaptées. Être précis sur les tâches proposées aux élèves, les supports fournis, les aides possibles. Ils peuvent également utiliser les feuilles de brouillon fournies pour proposer des traces écrites ou un affichage qu'ils présenteront au jury (un tableau est aussi à disposition dans une chaque salle).

Le temps de présence devant les commissions étant relativement court (30 mn pour chaque domaine), les candidats doivent garder à l'esprit l'impérieuse nécessité de la concision de leurs discours qui peut se traduire par la capacité à aller à l'essentiel de la séance (enjeux, écueils...) et à répondre aux questions en gardant la même dynamique.

Même si cela ne concerne qu'une petite minorité, le jury tient à rappeler que la tenue vestimentaire, le comportement, le niveau de langue doivent correspondre à ceux d'un futur professeur des écoles représentant l'institution scolaire.

2. L'oral Entretien

A. Rappel du cadre de l'épreuve :

Cette épreuve du concours de recrutement de professeurs des écoles session 2023 s'est déroulée du 27 mai au 4 juin 2024.

Elle est notée sur 20 et dure 1 heure et 5 minutes.

Elle comporte 2 parties, chacune étant notée sur 10.

La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des parties est éliminatoire.

La première partie consacrée à l'**EPS** (durée 30 minutes) se compose d'un exposé de 15 minutes suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes (Le candidat dispose de 30 minutes préalables de préparation).

La deuxième partie porte sur la « **motivation** du candidat » et son aptitude à se projeter dans le métier » (durée 35 minutes). Elle se compose d'un échange de 15 minutes initié par une présentation de son parcours (5 minutes) par le candidat, puis 20 minutes consacrées à un échange s'appuyant sur 2 situations professionnelles lues par le jury au candidat.

Pour cette session 2024, 26 commissions ont été constituées. Ces commissions comportent 3 membres : une inspectrice ou un inspecteur de l'éducation nationale, un(e) professeur(e) d'éducation physique et sportive du second degré, un personnel administratif ou un directeur d'école.

1. Partie EPS

• Rappel des attendus :

Cette partie est obligatoire pour l'ensemble des candidats.

Consacrée à l'éducation physique et sportive, elle intègre la connaissance du développement et de la psychologie de l'enfant.

Les sujets sont formulés sur une page unique et questionnent le candidat dans les trois champs suivants : didactique, pédagogique et institutionnel. Le sujet contient plusieurs éléments : le contexte d'enseignement ; l'attendu de fin de cycle et une question de mise en œuvre professionnelle.

Le candidat est conduit à expliciter, dans son exposé, des situations à mettre en œuvre et/ou le déroulement des séances d'apprentissage. Lors de l'entretien, les commissions questionnent l'organisation pédagogique de la séquence et les points non abordés lors de l'exposé.

Pour la session 2024, les quatre APSA retenues ont été :

- Les jeux et sports d'opposition (lutte)
- Les activités athlétiques (courses, sauts, lancers)
- La natation
- Le « savoir rouler »

• Statistiques de l'épreuve :

La moyenne de l'ensemble des 761 candidats qui se sont présentés (sur 805 admissibles) est de 5,41 / 10 pour la partie EPS de l'épreuve. Les notes attribuées vont de 0 à 10.

L'Activité physique ayant été la mieux réussie est « *Jeux d'opposition* ». Celle qui a été la

moins réussie est « *Natation* ».

- **Bilan :**

Les meilleures prestations ont été réalisées par les candidats qui exploitent opportunément les 15 minutes. De très bons **exposés** ont été relevés lors de prestations plus courtes ; cependant un exposé de 5 minutes ne peut pas couvrir le sujet.

L'**entretien** permet de dépasser le fréquent formatage de l'exposé. Le jury se saisit de l'occasion pour revenir sur certains points rapidement traités ou non traités lors de l'exposé. Les meilleures prestations permettent aux candidats d'approfondir et réajuster leurs propositions initiales.

Les meilleures prestations proviennent de candidats ayant réellement préparé l'épreuve : **connaissance des programmes de l'école et de l'APSA** (les attendus sont fournis), des enjeux et fondamentaux, des obstacles liés aux situations et des besoins des élèves.

Les meilleures prestations attestent de réelles connaissances en matière de développement de l'enfant et des capacités des élèves (d'âge maternelle notamment). De fait, les propositions de situations sont adaptées, réalistes, concrètes et motivantes favorisant le temps de pratique motrice. Elles répondent à la question posée par le sujet.

Le rôle de l'enseignant est explicité ; les consignes claires. L'activité de tous les élèves de la classe est envisagée.

Ces candidats évoquent l'éducation à la santé et les enjeux généraux de l'EPS et connaissent les priorités nationales (Savoir Nager et Savoir Rouler à Vélo) et dispositifs (30MNAPQ).

La prise en compte de la mixité, de la diversité et la volonté de faire progresser les élèves sont attendues.

Certains candidats illustrent leurs propositions en présentant un schéma clair et utile à la compréhension. Très peu utilisent le tableau. Une utilisation opportune permet à la commission de voir le futur enseignant dans une posture professionnelle.

- **Conseils aux candidats :**

Pour réussir cette épreuve, les candidats doivent s'y préparer. Il n'est pas attendu d'eux, une maîtrise experte des Activités Physiques.

Ils doivent gérer cette situation en entrant en communication réelle avec le jury dès leur entrée dans la salle. Ils doivent adopter un positionnement sans déférence, une diction intelligible et utiliser une langue de qualité sans jargon et un vocabulaire précis et maîtrisé.

Ils doivent faire preuve d'une capacité à réfléchir face à une question difficile. À l'écoute des questions et suggestions, ils doivent expliciter leur pensée et être capables de justifier leurs propositions et si besoin réviser leur première réponse. Il est préférable d'assumer de ne pas savoir que de répondre n'importe quoi.

Les candidats doivent être au clair sur les différences entre EPS / sport / sport scolaire / activité physique et connaître les principaux textes réglementaires.

Il faut aussi attester de ses connaissances en matière d'organisation générale de l'EPS (notions de situation / séance / séquence).

2. Partie Motivation et capacité à se projeter

Présentation

Le jury attend une présentation argumentée et systémique, un discours convaincant qui traduit une bonne maîtrise des fondamentaux du métier.

Mise en situation professionnelle

Une approche professionnelle est attendue. Le candidat doit justifier ses réponses par rapport aux textes et aux champs de compétence du PE. La capacité à élargir la réflexion aux domaines déontologique ou éthique, à la recherche ainsi qu'à des questions d'actualité sera valorisée.

- **Statistiques de l'épreuve :**

Les sujets qui ont été les moins bien réussis concernaient l'accompagnement des élèves à besoin particulier. Les sujets les mieux traités concernaient l'école maternelle.

- **Bilan :**

Exposé

L'exposé a permis aux meilleurs candidats de montrer l'enseignant qu'il souhaite devenir, une projection réaliste et authentique. On attend du candidat qu'il fasse preuve de bon sens de lucidité. Les meilleures prestations ont été réalisées par les candidats qui exploitent opportunément les 15 minutes. De très bons **exposés** ont été appréciés lors de prestations plus courtes ; cependant un exposé de 5 minutes ne peut pas répondre pleinement à l'attendu de couvrir le sujet.

- **Mises en situation**

Il s'agit de saisir les enjeux illustrés dans les situations pour saisir la problématique et

répondre de manière pragmatique tout en convoquant les connaissances nécessaires au bon traitement. Le jury veut le voir se projeter dans la situation, élaborer une ou plusieurs réponses.

Les meilleurs candidats sont entrés en réflexion et en communication avec le jury

- **Conseils aux candidats :**

- Éviter d'être dans la description linéaire de son parcours.
- Oser chercher, douter, accepter de renoncer à une première réponse. Éviter tout préconçu. Analyser les situations du point de vue des différents acteurs mis en présence.
- On attend une diction intelligible, l'utilisation d'un vocabulaire précis et d'un niveau de langue adapté (les relâchements ne sont pas admis « OK », « ouais », ...). Il est déconseillé de jargonner.

3. L.V

A. Rappel du cadre de l'épreuve :

Le candidat peut demander **au moment de l'inscription** au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères. Cet oral peut concerner l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien. Il vise à apprécier :

- Un premier de degré de maîtrise des procédés didactiques dans le domaine des langues vivantes étrangères à l'école primaire.
- Une connaissance des programmes officiels ayant trait à l'enseignement de langue vivante étrangère.
- Un niveau linguistique correspondant au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.
- Le degré de projection dans le métier et dans la mise en place de séquences de langue vivante.

L'épreuve est notée sur 20, seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Déroulement de l'épreuve :

Après une préparation d'une durée de 30 minutes, le candidat est entendu par une commission composée d'un inspecteur de l'éducation nationale ou d'un conseiller pédagogique et d'un professeur du second degré enseignant la langue concernée.

L'épreuve se déroule alors en trois phases :

Phase 1 :

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes exactement).

Phase 2 :

Le candidat expose en français (10 minutes) la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support.

Si tout le temps n'est pas utilisé pour l'exposé, il est reporté sur l'échange en langue (Phase 3).

Phase 3 :

Le candidat échange avec la commission durant 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie.

B. Bilan par langue vivante :

a. Anglais :

353 candidats inscrits ont été entendus par 10 commissions en anglais. Ils étaient 282 en 2023 pour 8 commissions. La moyenne de l'épreuve pour cette langue s'élève à 12,72.

b. Espagnol :

133 candidats inscrits ont été entendus en espagnol par 4 commissions. Ils étaient 123 en 2023. La moyenne de l'épreuve s'élève à 12,27.

c. Allemand :

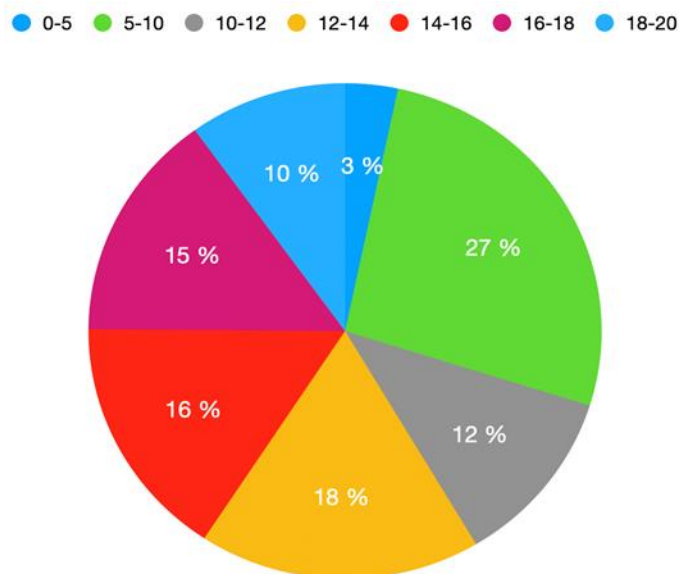
4 candidats inscrits (contre 5 en 2023) ont été entendus par une commission. La moyenne est plus élevée en allemand et s'élève à 18. Il est à noter que les candidats en allemand ont présenté des compétences très développées tant sur un plan linguistique que didactique.

d. Italien :

4 candidats inscrits ont été entendus par 1 commission. La moyenne en italien est de 12,25. Le nombre de candidats est en augmentation. Le jury constate une forte hétérogénéité dans leurs niveaux linguistiques.

Statistiques de l'épreuve :

Les commissions ont utilisé l'ensemble du spectre de notation. Ainsi la répartition des notes est la suivante :



30% des candidats ont obtenu une note inférieure à 10 contre 21% des candidats l'an dernier.

Ce nombre est en croissance sur les 3 dernières sessions. Le nombre de candidats ayant obtenu une note inférieure ou égale à 5 l'est également (3% cette année contre 0% l'an dernier).

La répartition des notes est relativement homogène au-dessus de la moyenne.

Constats généraux :

- Les commissions ont observé globalement des disparités accrues cette année entre les performances des candidats sur le plan linguistique. Le niveau B2 est parfois dépassé (candidats bilingues), parfois les candidats sont très éloignés du A2.
- Cette année, le jury note une grande disparité de préparation à l'épreuve, notamment sur la partie 1 attendue. En effet, sur la partie dédiée au parler en continu, de trop nombreux candidats limitent leur prise de parole à moins de 5 minutes. La syntaxe et le lexique manquent d'ambition à la hauteur du niveau d'exigence linguistique attendu (phrases simples relevant du A2 voire A1), sans marque de connecteurs, peu de vocabulaire spécifique dans la langue cible (séance, séquence, langue, élève...). A l'inverse certains candidats étendent leur propos parfois dans un niveau de production langagière courant. Le jury constate également cette année une hausse significative du nombre de candidats présentant à la fois un niveau linguistique très faible et des connaissances didactiques très en deçà de l'attendu de l'épreuve.
- Il est possible que ces disparités soient imputables à la hausse du nombre de candidats ayant choisi l'option, encore plus marquée cette année.
- Les candidats étaient correctement informés des différentes parties qui composent l'épreuve facultative de LVE.
- Les candidats ayant eu de très bonnes notes :
 - ont réfléchi au plan de la présentation en amont des épreuves.
 - ont fait montre de qualités communicationnelles dans la prise de parole en contexte « professionnel ».
 - sont parvenus à échanger avec le jury avec une aisance en adéquation avec le niveau B2 visé, en argumentant et précisant toujours leurs réponses de façon approfondie.
- En revanche, les candidats qui ont connu plus de difficultés :
 - ont connu des difficultés d'interaction, notamment en ne parvenant pas à détailler des réponses telles que le demande le niveau B2,
 - ont formulé des propositions parfois éloignées du cycle visé par méconnaissance des programmes en vigueur particulièrement sur le cycle 1 et sa spécificité, évolution de la place de l'écrit à l'école élémentaire, phonologie et ancrage culturel.
- Concernant les **phases 1 et 3** plus linguistiques, un nombre non négligeable de candidats manifeste des profils dysharmoniques de compétences entre le parler en continu (exposé

préparé et structuré) et les phases d'interaction qui révèlent des faiblesses de compréhension cependant attendues pour reconnaître le niveau B2.

On retrouve par ailleurs des candidats bilingues qui peinent à proposer une exploitation didactique en partie 2.

Certains candidats manifestent un **niveau linguistique au-delà de l'attendu (B2 dépassé pour certains candidats bilingues)**.

Conseils aux candidats :

- renforcer les compétences liées au parler en interaction.

- maîtriser la spécificité du cycle 1 en appui sur le *guide pour l'éveil à la diversité linguistique en maternelle (Eduscol)*.

• **Dans les phases 1 et 2 :** Certains candidats sont allés au-delà de la description des documents pour procéder à une première mise en relation jusqu'à une problématisation des supports. Le jury a pu apprécier la prise de distance critique par rapport à certaines propositions pédagogiques contenues dans les sujets.

Toutefois certains candidats n'ont pas su intégrer les documents théoriques des sujets à leur réflexion et se sont limités à de la paraphrase sans mise en lien des documents, voire en mettant certains documents de côté.

Dans ces deux phases, certaines productions restent trop limitées au regard du temps imparti qui doit permettre au candidat de mobiliser des compétences de parler en continu et d'apprécier la projection dans le métier.

• La **phase 2** plus pédagogique met en lumière une différence d'exploitation des documents entre les candidats. Les candidats paraphrasent souvent le support proposé sans identifier les aspects manquants à la séquence ni développer une approche plus personnelle de l'exploitation. Le jury conseille aux candidats de situer ces supports dans le cadre d'une progression (séquence ou progression annuelle).

Les sujets proposant des supports pédagogiques non didactisés ont conduit à une meilleure élaboration. En revanche, l'absence de connaissances didactiques suffisantes n'a pas permis à certains candidats de proposer une construction conforme aux attendus.

Les questions de phonologie, d'encodage et de décodage en langue étrangère sont peu maîtrisées par les candidats.

Les enjeux et les objectifs d'apprentissage ne sont pas toujours clarifiés.

Si les documents présentés ne font pas apparaître de partie culturelle, il a été difficile pour certains candidats de combiner la dimension linguistique et la dimension culturelle dans le cadre de l'élaboration de la séquence.

La notion de pédagogie actionnelle et de tâche finale n'est pas mise en avant par certains candidats, parfois même méconnues en dépit des recommandations des précédents rapports de jury.

La connaissance et la définition des activités langagières restent à consolider.
Certains candidats n'ont pas toujours su faire le lien entre séance et séquence.

Conseil aux candidats : renforcer les connaissances didactiques concernant la construction des séquences et séances cohérentes avec le prescrit.

Limiter la part de description et augmenter l'analyse didactique et approfondir les mises en œuvre pédagogiques.

En conclusion, **il semble opportun de rappeler aux candidats que pour l'optionnelle que soit l'épreuve, le niveau linguistique est déterminant dans la note.**